



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SOMMAIRE

Édito	3		
En chiffres	4		
LE TERRITOIRE	5	L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT	47
Les temps forts de l'année	6	Les collèges	48
L'assemblée départementale	10	Le sport	49
L'organigramme des services en 2021	12	L'enseignement supérieur et l'IFFCAM	50
Les antennes médico-sociales	14	La culture et la vie associative	52
Les agences techniques territoriales	15		
LES SOLIDARITÉS	16	ADMINISTRATION ET RESSOURCES	54
L'enfance et la famille	17	Les finances	55
L'autonomie	22	Les ressources humaines	56
L'insertion et l'habitat	26	L'administration générale	57
Le plan santé	28	Les systèmes d'information	60
		Conseil de gestion et organisation	62
		L'Agence d'ingénierie territoriale (iD79)	62
		La communication	63
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	29	L'ESSENTIEL EN CHIFFRES	64
Les routes	30	Pôle des solidarités	65
Les bâtiments	32	Pôle de l'espace rural et des infrastructures	68
L'aménagement numérique	34	Pôle du développement territorial et éducation	71
Le soutien aux Collectivités	35	Pôle des ressources	73
La protection des personnes, des biens et de l'environnement	36		
Les financements et partenariats	38		
Le patrimoine	39		
L'environnement	40		
L'agriculture	42		
Zoodyssée et Tumulus de Bougon	44		
Le tourisme et l'attractivité	46		



ÉDITO

2021 est une année électorale, d'expression démocratique et de transition politique.

Pour les élus départementaux, c'est une année importante car elle consacre la fin d'un mandat et préfigure le projet politique du prochain.

Pour l'administration départementale, cela aurait pu être une année plus ordinaire, faite de continuité des services publics et de réflexions sur l'avenir.

Mais 2021 est tout sauf une année ordinaire.

Pour la deuxième année le pays est contraint par la pandémie du Covid-19, les entreprises tournent au ralenti, les associations sont quasiment à l'arrêt, la population est à l'abri et les travailleurs oscillent entre protection bien légitime et maintien des activités.

Le Département, lui, reste pleinement investi dans ses missions. Les agents de la collectivité sont tous au rendez-vous de la responsabilité et du service public. Même dans des conditions dégradées, chacun donne le meilleur pour mener l'ensemble de nos missions, dans l'intérêt et au service de nos concitoyens.

Pour cela, je tiens à féliciter et à saluer l'engagement des agents de la collectivité. Aucun secteur d'activité n'a été épargné par les difficultés mais chacun a su trouver les ressources pour aller au-delà de l'ordinaire. C'est là l'essence du service public. Que chaque agent en soit remercié.

2021 marque aussi les premiers mois de ce nouveau mandat. Nouvelles commissions, nouvelles délégations, nouveaux processus décisionnels, concertation, débat... ce mandat sera celui de la transversalité et de la coopération. Chaque élu – quel que soit le groupe politique auquel il appartient – a pleinement sa place au sein de l'Assemblée départementale pour contribuer à l'écriture du projet politique.

Dès l'automne 21, les premières mesures indiquent cette nouvelle façon de collaborer : la politique de soutien aux projets territoriaux est écrite, elle témoigne d'un partenariat renforcé entre les communes et le Département. Avec le fonds de solidarité départementale et les Contrats Ambition Deux-Sèvres, une nouvelle impulsion est donnée par le Département au développement des territoires, pour davantage d'attractivité et donc davantage d'activité économique.

Pour conclure ce premier édit de bilan des quelques premiers mois du mandat, je souhaite dédier ce rapport à celui qui porte la responsabilité des six premiers mois de l'année 21, notre collègue et mon binôme, Hervé de Talhouët-Roy. Durant sa brève présidence, il a été l'artisan de la transition, en s'appuyant sur les résultats du passé pour projeter notre collectivité vers le futur.

Tous ensemble, nous relèverons le défi pour un Département toujours plus efficient, à l'écoute de la population, au plus près des territoires.

Bonne lecture !

Coralie Dénoues
*Présidente du Conseil
départemental*



EN CHIFFRES

TERRITOIRE

- **5 999 km²** de superficie
- Limitrophe de **5** départements, dont **3** de la Région Nouvelle Aquitaine
- 98 000 ha pour le Marais poitevin (Deux-Sèvres, Vendée, Charente-maritime)
- Point culminant à **272** mètres (Terrier du Fouilloux)



POPULATION

- **374 743** habitants (source INSEE 2019)
- **62,48** habitants au km²
- **4** villes de plus de **10 000** habitants : Niort, Bressuire, Parthenay, Thouars



ÉDUCATION

- **36** collèges publics
- **18 197** collégiens (**13 516** dans le public, **4 538** dans le privé)
- **1,8 M** repas servis dans les restaurants scolaires

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- **3** arrondissements
- **17** cantons
- **256** communes



TOURISME

- plus d'**1 million** de visiteurs dans le Marais poitevin,
- plus de **415 000** visiteurs /an dans les sites deux-sévriens,
- **250 millions d'€** de chiffres d'affaires,
- **8 000** emplois (3 % du PIB départemental)



ÉCONOMIE/EMPLOI

- **5,8 %** taux de chômage
- **7 927** entreprises
- **877** entreprises créées en 2021

AGRICULTURE

- **445 769 ha** de surface agricole utile
- **6 700** chefs d'exploitation
- **4 990** exploitations agricoles
- **338 156** bovins, **226 500** caprins, **217 400** ovins



ENVIRONNEMENT



- Plus de **1 300** cours d'eau
- **18** Espaces Naturels Sensibles
- **6 750** kilomètres d'itinéraires de promenades et de randonnées protégés par le Département
- 2 barrages : le Cébron et la Touche-Poupard
- 2 Sèvres : la Sèvre nantaise et la Sèvre niortaise

CULTURE ET SPORT



- **40** festivals
- **175** troupes de théâtre amateur
- **3 200** associations sportives et culturelles



LE TERRITOIRE

Le Département est ancré dans le paysage territorial français depuis sa création, en 1789. Après plusieurs réformes sur ses compétences propres, le Conseil général est devenu Conseil départemental, accueillant à partir de mars 2015 autant de femmes que d'hommes élus dans son hémicycle.

Au même titre que la commune, qu'il accompagne avec constance, le Département est identifié par les habitants comme une collectivité de solidarités et de projets de proximité.

Ses champs d'intervention sont variés et concourent à apporter un niveau de service de qualité à chaque habitant.

La modernisation du territoire, avec ce qu'elle suppose en terme de mobilités, routière et numérique, de protection de nos ressources naturelles, de soutien aux infrastructures génératrices d'attractivité, d'entretien des collèges ou encore d'accès à la culture pour tous, est une mission de solidarité territoriale pour le Département.

La force de la collectivité est de remplir cette mission de développement territorial en assumant pleinement son rôle de bouclier social auprès des plus fragiles d'entre nous. Le Département, chef de file de l'action sociale, consacre ainsi plus de la moitié de son budget au financement des missions de solidarité envers les personnes âgées et les personnes handicapées, l'enfance en danger et les personnes en insertion.

La présentation des actions réalisées au cours de l'année 2021 illustre l'engagement quotidien du Département pour les Deux-Sévriens, autant qu'il témoigne de sa volonté de faire rayonner durablement le territoire.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Lors des élections départementales, les Deux-Sévriens ont désigné les 34 conseillers et conseillères départementaux qui représentent les 17 cantons des Deux-Sèvres au sein de l'Assemblée départementale.

Coralie Dénoues a été élue présidente du conseil départemental des Deux-Sèvres le 1^{er} juillet 2021.



BUDGET PARTICIPATIF

Sur les 80 projets retenus par les Deux-Sévriens, 27 réalisations utiles à la population ont été inaugurées sur l'ensemble du territoire.



Réalisation d'un parcours santé à Fenioux

ACTION EMPLOI ENTREPRISE (AEE 79)



Lancement d'un nouveau dispositif pour rapprocher des entreprises en manque de main d'œuvre des allocataires du RSA.

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Le Département ouvre ses services aux apprentis.

Sur la période 2021-2028, 10 à 15 contrats d'apprentissage sont proposés chaque année.



HOMMAGE À HERVÉ DE TALHOUËT-ROY

En hommage à l'ancien président du Département, Hervé de Talhouët-Roy, décédé le 29 décembre 2021, les élus ont décidé de baptiser le Manège de son nom.





CAP RELANCE 2021

4,6 M€ au profit des communes et intercommunalités, destiné à maintenir le soutien et la réalisation des projets locaux en 2021.
3,38 M€ de subventions pour les 257 projets soutenus, soit 74% de l'enveloppe initiale générant un volume de travaux de près de 7 M€.



Création d'un city stade



AIDE À LA VACCINATION COVID

400 000€ pour financer des prestations spécifiques auprès des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour assurer la vaccination des plus fragiles.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Plusieurs actions ont été engagées pour développer une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous en accompagnant les agriculteurs, les citoyens et agir ainsi conjointement pour le développement d'une économie de proximité, pour la préservation l'environnement et la santé de tous.



PLAN SANTÉ 2021-2023

Le Département, avec la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) des Deux-Sèvres et le Conseil départemental de l'ordre des médecins, a bâti un plan stratégique pour renforcer et pérenniser la présence de professionnels de santé en Deux-Sèvres.

FIBRE : LE DÉPLOIEMENT S'ACCÉLÈRE

Signature d'une convention inédite en France entre les Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, Orange et l'État qui permettra d'équiper la totalité du territoire en fibre optique d'ici à fin 2025.



Pose de l'armoire de raccordement à la fibre à Melle

ÉCHAPPÉES BELLES

L'émission sur les Deux-Sèvres fait un carton en réalisant le 2^e record d'audience du magazine depuis sa création. Plus de 1,5 million de Français étaient devant leur écran pour découvrir les Deux-Sèvres !

NOUVEAU SCHÉMA DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DE LA PARENTALITÉ (2021-2026)

Présenté en séance publique, le Schéma départemental Enfance adolescence parentalité donne la feuille de route à suivre de l'action départementale en faveur des enfants et des familles pour les 5 années à venir.



LABEL QUALITÉ TOURISME POUR LES TUMULUS

Le Musée des tumulus de Bougon a obtenu le renouvellement du label Qualité tourisme pour la qualité de son accueil et de ses prestations.



TRAVAUX SUR LA LIAISON ROUTIÈRE ENTRE NOIRTERRE ET L'HÔPITAL

Lancement du chantier de la desserte de 4,2 km entre les RD938ter et RD725 en septembre 2021 pour une durée de 10 mois qui facilitera l'accès de la population au centre hospitalier depuis Thouars.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Le Département a signé une convention de partenariat avec les collectivités engagées dans une dynamique de transformation pour être au plus près des enjeux actuels et futurs. Le programme Petites villes de demain prévoit une aide technique et un accompagnement des démarches auprès de la Banque des territoires à 1000 communes et intercommunalités françaises jusqu'en 2026.



FORUM DE LA RESTAURATION HORS-DOMICILE

Tenue du 1^{er} forum pour rapprocher les productions alimentaires locales et les professionnels de la restauration collective à Parthenay, réunissant les acheteurs de la restauration collective, les producteurs et fournisseurs alimentaires locaux.



RD948

Les travaux sur la RD948 entre Melle et Saugé-Vaussais se sont achevés en nocturne. La pose des couches de roulement sur cet axe structurant des Deux-Sèvres marque la fin du chantier de réalisation du premier créneau de dépassement entre Chaignepain et La Presle.

AIDE À LA VENTE DIRECTE

Soutien aux agriculteurs pour l'achat d'équipements permettant de développer la vente directe de leurs produits.



RELANCE CULTURELLE ET SPORTIVE

Plus de 7 000 familles et près de 800 associations ont bénéficié du Pass Relance Culture Sport 79 nouvelle formule. Près de 19 000 demandes déposées sur la plateforme.

LE DÉPARTEMENT DONNE LA PAROLE AUX DEUX-SÉVRIENS

Les Deux-Sévriens ont répondu à un questionnaire sur leur perception du rôle et des compétences du Département. Leurs remarques ont contribué à nourrir le débat autour du projet de loi 4D/3DS.



SANS OUBLIER

La signalétique touristique sur les routes, la distribution de masques aux collégiens et agents, la semaine emploi-handicap, la participation au financement de la rénovation du Campus des métiers de Niort, l'ouverture de l'Odysée des montagnes à Zoodyssée, le nouveau logo et nouveau site de l'IFFCAM, le soutien aux projets de plantation d'arbres et de haies, aux travaux de restauration des milieux aquatiques...

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres se compose de 34 élus, issus de 17 cantons. Ils sont élus par binôme (un homme et une femme) normalement pour une durée de 6 ans. Afin que ces scrutins locaux ne viennent pas interférer avec la présidentielle, le mandat actuel s'étend sur 7 ans, de 2021-2028.

UNE PRÉSIDENTE ET 10 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PAR L'ASSEMBLÉE* :

- Présidente : Coralie DÉNOUES
- 1^{er} Vice-Président : Thierry MAROLLEAU,
en charge des Finances et des Bâtiments
- 2^e Vice-Présidente : Marie-Pierre MISSIOUX,
en charge de l'Ingénierie des projets
touristiques
- 3^e Vice-Président : Guillaume JUIN,
en charge de l'Habitat
- 4^e Vice-Présidente : Estelle GERBAUD,
en charge du Développement territorial
- 5^e Vice-Président : Olivier POIRAUD,
en charge de l'Insertion sociale et
professionnelle
- 6^e Vice-Présidente : Esther MAHIET-LUCAS,
en charge de la Promotion du territoire
- 7^e Vice-Présidente : Séverine VACHON,
en charge du Développement durable, des
Parcs naturels régionaux (PNR) et des Espaces
naturels sensibles (ENS)
- 8^e Vice-Président : Philippe BREMOND,
en charge des Mobilités
- 9^e Vice-Présidente : Béatrice LARGEAU,
en charge des Solidarités, de la Cohésion
sociale et de la Protection de l'enfance
- 10^e Vice-Président : Olivier FOUILLET,
en charge de l'Agriculture et de la gestion
de l'eau

L'Assemblée se rassemble en séance publique (décisions à caractère budgétaire important) ou en commission permanente (décisions courantes).

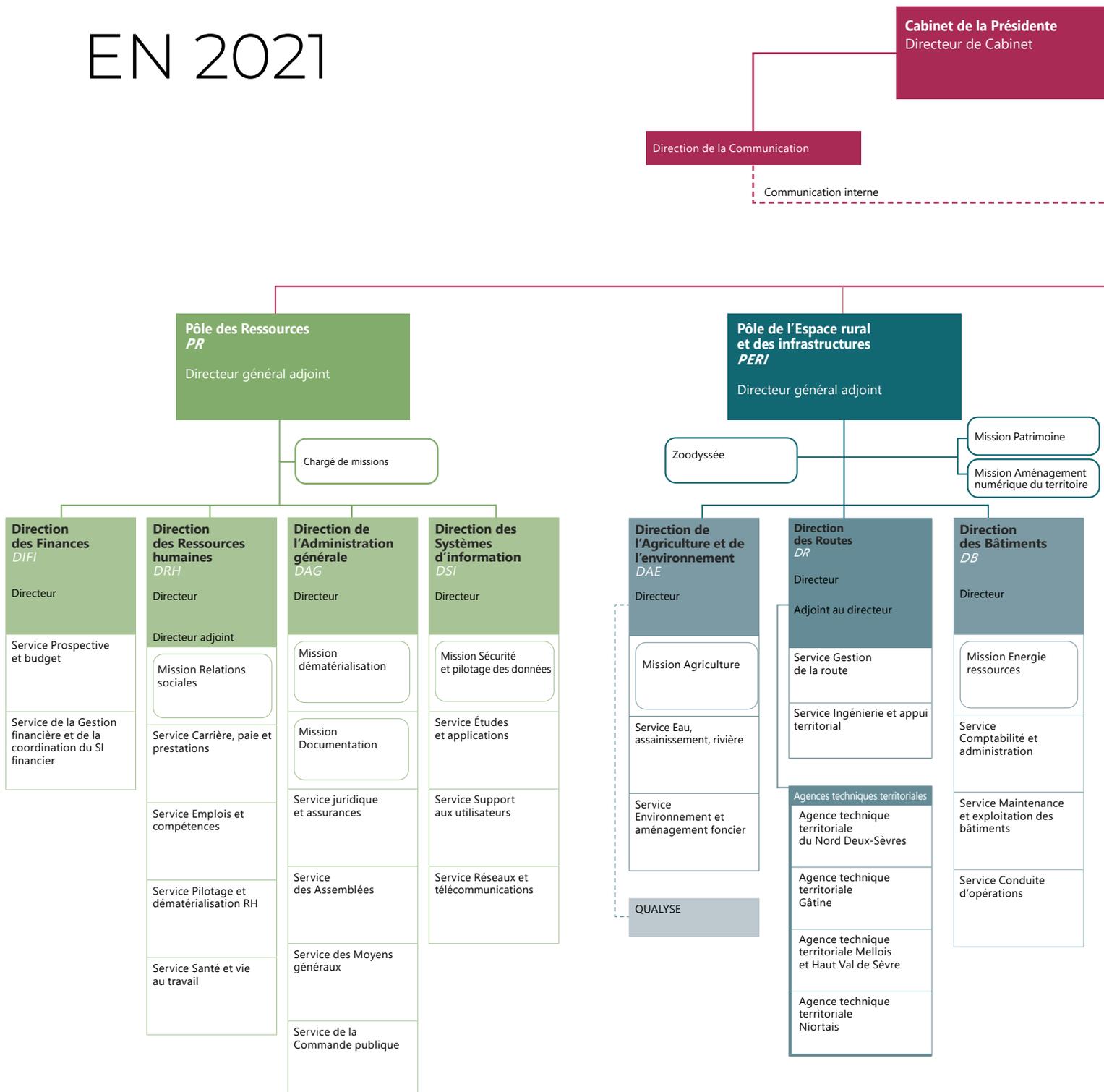
5 COMMISSIONS THÉMATIQUES EXAMINENT EN AMONT LES RAPPORTS SOUMIS AU VOTE DES ÉLUS :

- Commission - Finances et ressources
- Commission 1 - Attractivité, développement local, éducation et vie associative
- Commission 2 - Développement durable, mobilité et numérique
- Commission 3 - Solidarités et cohésion sociale
- Commission 4 - Agriculture, eau, productions et consommations locales

* Délégations 2021



L'ORGANIGRAMME DES SERVICES EN 2021





Présidente du Conseil départemental

Direction générale des services
Directeur général des services

ID79
Coordination de l'ingénierie territoriale

Conseil de gestion et organisation

Pôle des Solidarités
PDS
Directeur général adjoint

Pôle Développement territorial et éducation
PDTE
Directeur général adjoint

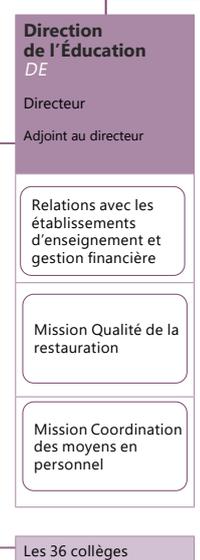


- Antennes médico-sociales**
- AMS du Bressuirais
 - AMS de Gâtine
 - AMS de Haut Val de Sèvre
 - AMS du Mellois
 - AMS du Niortais
 - AMS du Thouarsais

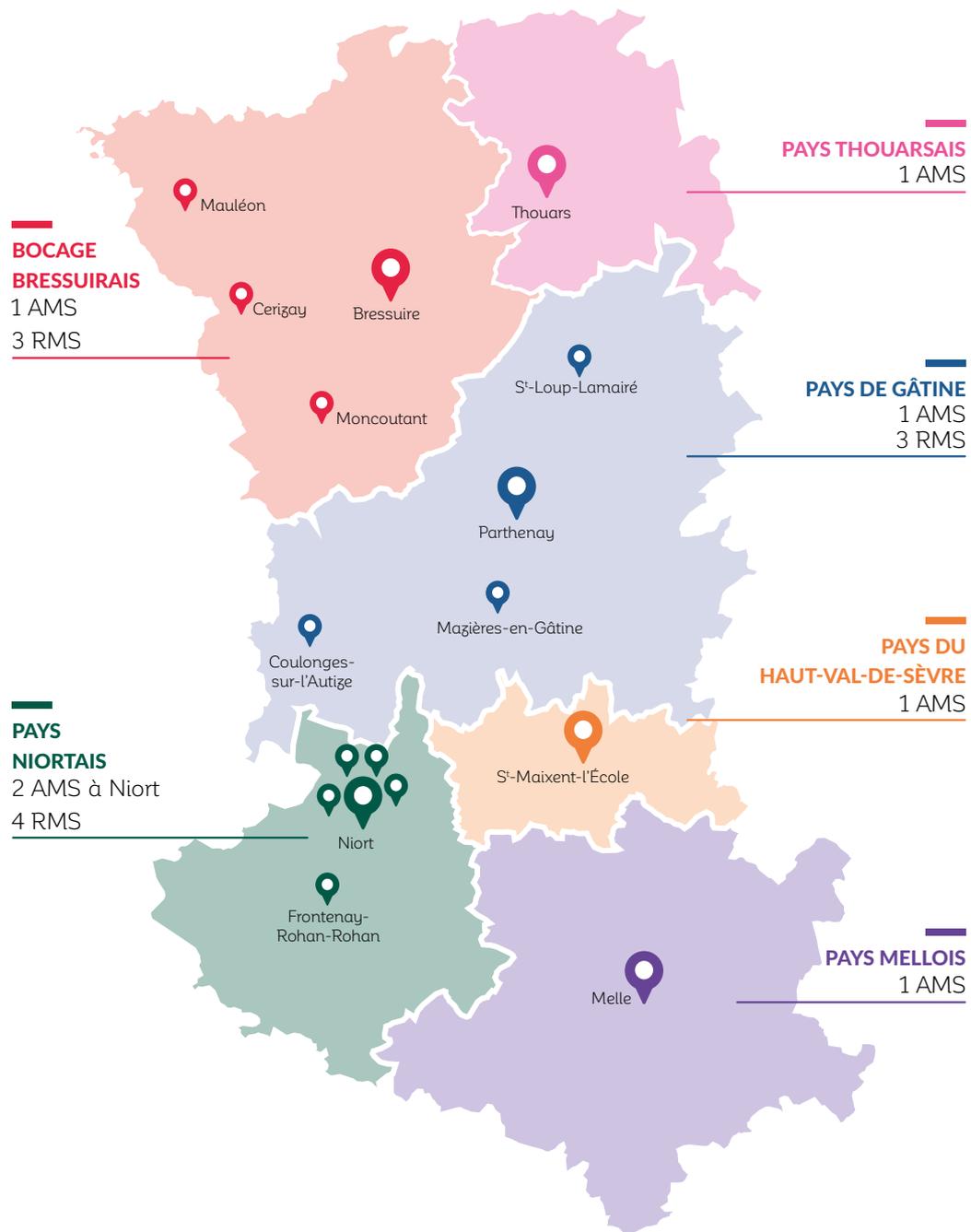
Mission Tourisme

Mission Enseignement supérieur

IFFCAM



LES ANTENNES MÉDICO-SOCIALES



AMS : Antenne médico-sociale



RMS : Relais médico-social



LES AGENCES

TECHNIQUES TERRITORIALES



 Agences techniques territoriales

 Unités d'exploitation

LES SOLIDARITÉS

Véritable chef de file des solidarités, le Département agit auprès des familles deux-sévriennes à tous les âges de la vie. Grâce à une forte présence locale dans les 17 relais et antennes médico-sociaux, les équipes de la collectivité accueillent, accompagnent et orientent les Deux-Sévriens dans de nombreux domaines.

Plus de la moitié du budget de fonctionnement de la collectivité est consacrée à ses missions de solidarité.

Face à la crise sanitaire et sociale, le Département donne une nouvelle impulsion aux politiques sociales. L'année 2021, encore marquée par un contexte exceptionnel, a été l'occasion pour les élus d'adopter les grandes orientations dans le cadre des schémas déclinant la feuille de route des acteurs de la solidarité.

Le Département s'engage avec ses partenaires et approuve :

- le 8 mars 2021 le programme départemental d'insertion 2021-2027
- le 27 septembre 2021 le schéma enfance, adolescence, parentalité 2021-2026
- l'élaboration du nouveau schéma pour l'autonomie 2022-2026 en séance du 27 juin 2022 travaillé en 2021.

Ces documents cadres accompagnés de fiches d'actions élaborés avec les élus, les équipes du pôle des solidarités et les partenaires permettent de construire collectivement une planification dans l'optique d'une adaptation constante aux besoins de nos concitoyens.

L'utilisateur est au cœur des engagements de la collectivité.



L'ENFANCE ET LA FAMILLE

Acteur majeur de la protection de l'enfance, le Département intervient à tous les âges. Il accompagne les familles deux-sévriennes pour assurer la sécurité et le bon développement des enfants, tout en veillant à la situation sociale des foyers. Les mesures financières, le suivi personnalisé et les actions de protection sont autant d'enjeux soutenus par la collectivité.

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE



44 M€

pour l'enfance et la famille
dont 15,5 M€ pour les
assistants familiaux

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Formalisation de la composition et de la gouvernance de L'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE) 79, accompagnée d'un grand plan de communication auprès des agents du Département et des partenaires et du lancement de premiers travaux, tel le partage de données.
- Schéma enfance, adolescence et parentalité 2021/2026 adopté à l'unanimité par les élus départementaux le 27 septembre 2021.
- Contractualisations avec l'État : avancement de la mise en œuvre du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CDPPE) et du plan pauvreté, bien que ralentie par la crise sanitaire, avec des ajustements sur le fléchage de certains crédits en accord avec l'État.
- Management : différents ateliers sur l'encadrement pour apporter aux cadres des outils de travail et un recul sur l'organisation. Intervention d'un expert pour sensibiliser sur les modes de gestion des informations préoccupantes.
- Co-construction et appui méthodologique au cœur des différents travaux pour mieux outiller les professionnels et davantage répondre aux besoins des publics et enjeux du domaine.
- Administration ad hoc : maintien de la prise en charge de 35 situations.
- Contrôle : inspection de 5 lieux d'accueil, lancement de la démarche de contractualisation avec les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) avec l'appui d'un cabinet conseil et accompagnement de 2 porteurs de projet dans la création de lieu de vie et d'accueil.
- Jeunes majeurs : finalisation du diagnostic de territoire « Prévention de la rupture de parcours à la sortie de l'aide sociale à l'enfance » mise en place d'un maillage partenarial relatif aux différents dispositifs de droit commun, anticipation de l'approche de la majorité des jeunes dès l'âge de 16 ans et préparation de la sortie de l'Aide sociale à l'enfance, travail autour du « Projet outils autonomie », initiation du projet de formation de « Coordinateur conférence jeunes ».
- Parentalité : signature d'une convention avec 3 partenaires (Centres socio-culturels de Mauléon et Saint-Varent et la communauté de communes Mellois en Poitou) pour la mise en place de structures labellisées « parentalité » (déploiement de cette expérimentation en 2022).



➤ L'ACTION SOCIALE GÉNÉRALISTE (ASG)

Organisés sur une base territoriale, 50 lieux d'accueil permettent aux citoyens de rencontrer des travailleurs sociaux à proximité de leur lieu de vie : Antennes médico-sociales (AMS), Relais médico-sociaux (RMS) et points d'accueil. Les visites à domicile viennent compléter cette offre et positionnent le service social comme un maillon de référence pour les habitants et les partenaires.

165 professionnels sociaux et administratifs informent et orientent tout public, évaluent et assurent des missions obligatoires de prévention et de protection de l'enfance et des personnes vulnérables, favorisent l'insertion des allocataires du RSA, préviennent les expulsions locatives.

Les équipes de l'Action sociale généraliste (ASG) sur les AMS et RMS mettent en place un accompagnement social dès lors que la situation le nécessite et avec l'adhésion des personnes ou en relais avec d'autres actions du Département.

L'accueil de premier niveau est assuré par les secrétaires qui évaluent l'urgence de la situation et prennent des rendez-vous avec les travailleurs sociaux (assistant de service social et conseillers en économie sociale et familiale).



7 %
de la population accompagnée
par l'Action sociale généraliste

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Accompagnement des publics à distance en pratiquant « l'aller vers ».
- Prise en charge des situations dégradées suite au confinement au regard des violences conjugales et maltraitances sur enfance.
- Dans le cadre du plan pauvreté, étude et analyse des pratiques des secrétaires et de l'accueil.
- Financement d'un poste d'intervenant social généraliste.



▶ LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Fondée autour de la prévention et de la promotion de la santé des femmes en âge de procréer, des jeunes couples, des femmes enceintes, des enfants de moins de 6 ans et des adolescents, la PMI élabore des collaborations et des coopérations au sein des réseaux partenariaux nord et sud Deux-Sèvres : dynamique départementale innovante pour des environnements favorables aux parcours santé et à la parentalité.

Les professionnels PMI s'inscrivent dans une démarche de santé publique pour agir sur les déterminants sociaux et environnementaux, facteurs d'inégalités de santé. Ces actions ouvertes à tous soutiennent particulièrement les plus vulnérables et contribuent à la prévention et à la protection de l'enfance et de la famille.

239

assistants familiaux agréés

Le service délivre les agréments des assistants maternels et des assistants familiaux en charge de l'accueil des enfants placés. Il suit et accompagne également les projets de création ou de modification d'établissements d'accueil du jeune enfant et de maisons d'assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire départemental.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Durant la crise sanitaire, l'accueil du public pour l'essentiel vulnérable, a été maintenu en pré et post-natal autour de la grossesse et pour le suivi des enfants, notamment avec la poursuite des vaccinations.
- La PMI a été au centre de l'accompagnement des dispositifs de l'accueil du jeune enfant, en intervenant en soutien des assistants maternels et des établissements d'accueil de jeunes enfants dans la mise en place des protocoles sanitaires.
- Poursuite de la démarche éco-responsable avec les établissements d'accueil de la petite enfance, de la collaboration avec la santé scolaire pour l'élaboration d'un document commun pour les Projets d'accueil individualisé (PAI), du travail engagé dans le cadre du Contrat départemental de la prévention et de la protection de l'enfance (CDPPE).
- Le bonus territoire 2021/2025 (CAF/CD), qui a pris le relais du Contrat d'engagement jeune (CEJ), a permis de pérenniser la collaboration en faveur des Maisons d'assistantes maternelles (MAM) et mettre en place une nouvelle coordination pour l'optimisation de l'offre et la qualité d'accueil individuel.





➤ L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

L'ASE garantit et coordonne le parcours de prise en charge des enfants en danger ou en risque de danger, tant en prévention qu'en protection, sous forme d'accompagnement individualisé et d'actions collectives à destination de l'enfant et de la famille.

L'ASE est également en charge de la gestion des adoptions, du questionnement du statut des enfants confiés mais aussi du recueil et du traitement des informations préoccupantes.



823

enfants accueillis
(hors MNA)



228

contrats jeunes majeurs
renouvelés et
114 nouveaux contrats

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Actions de prévention et de protection de l'enfance maintenues et sécurisées sans interruption malgré les conditions sanitaires.
- Construction d'un programme de prestations dédiées à l'offre d'accueil « situations complexes » financé par l'ARS et le Département à hauteur de 300 000 €/an.
- Politique offensive de recrutement pour palier la baisse du nombre d'assistants familiaux (promotion, publication, procédure accélérée de recrutement).
- Consolidation de la gestion centralisée des dispositifs d'accueil, formalisation des collaborations de travail entre la MDPH et l'ASE et définition du nouveau projet d'informatisation du service.



▶ LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Tout mineur en danger, de nationalité française ou non, relève de la protection de l'enfance, une compétence de droit du Département.

Les mineurs non accompagnés étrangers sont de ces mineurs, pris en charge chaque jour par les services du Département organisés en 2 pôles :

- **pôle évaluation** : pour la mise à l'abri et évaluation des MNA primo-arrivants, se déclarant mineurs et isolés lors de leur arrivée dans le département,
- **pôle accompagnement** : pour la prise en charge des MNA confiés au Département par décision judiciaire qui consiste à un accompagnement éducatif pour la construction du projet des jeunes à l'accès à l'autonomie.

Il existe 4 modes d'hébergement pour les MNA primo-arrivants : en hôtels le temps de leur évaluation et pour les mineurs confiés en attente de place en structure, en structures dédiées pour la prise en charge des mineurs et jeunes majeurs dans l'accompagnement des projets, en logement autonome et en accueil par des tiers bénévoles.



152

nouveaux mineurs pris en charge

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Finalisation de la grille autonomie.
- Réalisation d'un livret d'accueil pour les mineurs nouvellement confiés en cours de finalisation.
- Nouvelle arborescence avec archivage et restructuration des dossiers.
- Analyse de situations de MNA entre les éducateurs et les structures avec un psychiatre de l'Unité de psychiatrie active (UPA).

▶ LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE (MDE)

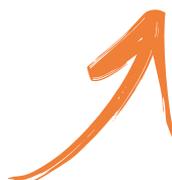
C'est un établissement médico-social doté d'un budget propre et financé à 100 % par le Département qui concourt aux missions de protection de l'enfance.

L'établissement a pour missions l'accueil, l'évaluation et l'orientation pour :

- les mineurs ne pouvant provisoirement être maintenus dans leur milieu de vie habituel et dont la mission requiert un accueil à temps complet ou partiel, en particulier de stabilité affective, ainsi que les mineurs rencontrant des difficultés particulières nécessitant un accueil spécialisé, familial ou dans un établissement ou un service ;
- les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique, notamment parce qu'elles sont sans domicile.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Création d'un Dispositif d'accueil d'urgence (DAU) qui s'articule autour d'une offre d'accueil de jour comme alternative au placement classique ou à une mesure Action éducative en milieu ouvert (AEMO) dans l'esprit de la loi du 5 mars 2007 : offre limitée à 10 places sur l'année.
- Fin de l'évaluation interne qui a donné lieu à un séminaire pour restituer ce travail institutionnel aux partenaires.





L'AUTONOMIE

Les plus de 60 ans représentent près de 30 % de la population en Deux-Sèvres et 34 571 habitants de tous âges sont reconnus en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne, à domicile comme en établissement est une priorité du Département. Avec ses partenaires, il prévient la dépendance, favorise l'autonomie à domicile et assure un accompagnement de qualité en établissement. Il se charge également du versement d'allocations sociales.

Afin de répondre aux attentes des personnes en situation de handicap, la collectivité accueille, informe et sensibilise le public. Elle soutient financièrement leur accompagnement au domicile et en structures spécialisées, leur mobilité qui facilite leur scolarisation et leur insertion professionnelle.

AUX CÔTÉS DES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP

La Maison départementale des personnes handicapées regroupe tous les interlocuteurs habilités à apporter les conseils adaptés aux personnes en situation de handicap. C'est le guichet unique en matière de handicap dans les Deux-Sèvres. Le Département en assure la présidence, participe à son financement et coordonne les actions de prévention de la perte d'autonomie sur le territoire départemental, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (Agence régionale de santé, caisses de retraite, etc.).



VEILLER AUX CONDITIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Les établissements et services sont soumis à l'autorisation du Département : hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), résidences autonomie, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour les personnes âgées, foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé, foyers d'hébergement, services d'accompagnement à la vie sociale, services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés pour les personnes en situation de handicap. Il définit tout ou partie de leurs financements et fixe les objectifs en termes de qualité, contractualisation le cas échéant et contrôle le respect de la réglementation et de la qualité de l'accompagnement. La collectivité agréé et contrôle les accueillants familiaux et assure le suivi médico-social des accueillis.

Elle soutient les projets innovants et anime le réseau d'acteurs qui interviennent auprès des personnes âgées/en situation de handicap. Elle se charge également d'informer et d'associer les représentants des usagers à la conduite de l'action publique.

UNE PRÉSENCE TERRITORIALE

L'ensemble du territoire deux-sévrien est maillé par les 6 Antennes médico-sociales (AMS). Le Département est en relation étroite avec l'ensemble des établissements et services médico-sociaux (60 EHPAD, 37 établissements handicap, 12 services d'accompagnement à la vie sociale et services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés, 23 SAAD autorisés, 14 résidences autonomie, 150 places en famille d'accueil). Avec ses partenaires, il appuie l'organisation de nombreuses actions de prévention de la perte d'autonomie et de soutien aux proches aidants sur l'ensemble du territoire. Il encourage le développement d'habitats adaptés à la perte d'autonomie, situés à proximité des commerces et services.

FACILITER LE DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département est chargé de l'organisation du transport scolaire adapté des élèves et des étudiants qui, du fait de leur handicap, ne peuvent utiliser les transports en commun courants pour se rendre quotidiennement dans leur établissement scolaire ou universitaire. La collectivité identifie les besoins de déplacement, propose des prises en charge adaptées en mobilisant des prestataires qui disposent des véhicules avec chauffeurs et organise les itinéraires jusqu'aux établissements.

Il évalue les besoins de la personne et définit un plan d'aide et le met en œuvre en versant des prestations le cas échéant : allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile ou en établissement, aide sociale (à domicile, en établissement, en famille d'accueil), prestation de compensation du handicap (PCH).

Il coordonne les différents acteurs, notamment autour des situations de personnes vulnérables ou des situations complexes.

ACTIONS DE L'ANNÉE

Direction de l'Autonomie

- Élaboration du schéma pour l'autonomie 2022-2026, en collaboration avec les acteurs du territoire.
 - Travail préparatoire à la mise en place de lieux d'accueil et d'information pour personnes en perte d'autonomie.
 - Préparation du déploiement du portail usagers.
 - Accompagnement de la transformation de l'offre : ouverture d'une nouvelle Unité pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV), création d'une plateforme personnes handicapées vieillissantes, médicalisation de places de Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ciblées sur le handicap psychique et l'autisme, en lien avec l'ARS ; ouverture à venir d'un EPHAD à Bressuire et d'un accueil de jour sur le canton d'Autize-Egray.
 - Maintien de l'accompagnement des personnes priorisé auprès des personnes isolées, des proches aidants en risque d'épuisement et des situations complexes de handicap.
 - Suivi rapproché des acteurs qui accompagnent les personnes âgées et en situation de handicap.
 - Travail sur une nouvelle forme d'habitat intermédiaire, intergénérationnel et inclusif.
 - Développement d'une collaboration avec le Service départemental d'incendie et de secours pour accompagner les personnes âgées isolées.
 - Aide à la diffusion culturelle au sein de 59 établissements médico-sociaux.
 - Accompagnement d'EHPAD dans la demande de fonds européens.
- Prise en charge de l'accompagnement à la vaccination pour les personnes âgées ou en situation de handicap en perte d'autonomie réalisé par les services d'aide et d'accompagnement à domicile.
 - Simplification des démarches pour l'usager, permettant l'envoi dématérialisé et la mise à jour des ressources des demandeurs et bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie.



bénéficiaires de l'Allocation
personnalisée à l'autonomie

Établissements

- Suivi régulier de la situation sanitaire au sein des établissements médico-sociaux.
- Poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la tarification et élaboration des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec l'Agence régionale de santé.
- Continuité des paiements et de l'émission des titres de recettes dans le contexte de la crise sanitaire. Signature de convention avec les services d'aide et d'accompagnement à domicile pour la prise en charge des surcoûts liés à l'acquisition des équipements de protection individuelle au titre de 2020 et du 1^{er} semestre 2021, ainsi que l'accompagnement des publics prioritaires pour la vaccination contre la Covid, prolongé pour la 3^e dose.

Maintien à domicile

- Poursuite du travail sur l'attractivité des métiers de l'autonomie et les difficultés de recrutement du secteur médico-social. Expérimentations locales et soutien à la mise en place d'une plateforme métiers.

Maison départementale des personnes handicapées

- Mise en place de la gestion électronique des dossiers des usagers MDPH.
- Fiabilisation des données du système d'informations (ViaTrajectoire) gérant les listes d'attente des établissements enfants en lien avec les commissions de régulation des admissions en établissement.
- Observatoire des déficiences et pathologies départementales.
- Mise en œuvre de la PCH parentalité et extension des décisions de droits à vie.
- Contribution au baromètre national trimestriel des MDPH.
- Participation aux travaux des schémas enfance et autonomie et service public de l'insertion et de l'emploi.



2 356

bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap

Coordination gérontologique et prospective

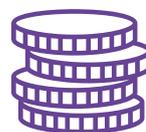
- Nouvel appel à initiatives de soutien aux actions de prévention seniors 2021-2023, avec une ouverture aux EHPAD et aux proches aidants (enveloppe dédiée de 660 000 €).
- Lancement des actions « mission de prévention SAAD-SPASAD » et poursuite des activités « innovation et domotique ».
- Diagnostic réalisé par l'Observatoire régional de la santé en vue du renouvellement du programme coordonné de prévention de la perte d'autonomie 2022-2026.
- Lancement de nouveaux appels à projets « Aide à l'acquisition de matériel en faveur du bien vieillir en EHPAD » et « habitat regroupé », avec 2 projets soutenus pour un montant de 240 000 €.
- Collaboration renforcée avec l'ARS pour la Conférence des financeurs « Habitat inclusif » et validation du forfait inclusif pour 2 nouveaux projets (30 habitants).
- Adhésion au Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine.
- Renouvellement des membres du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) pour 3 ans.

Inspection, contrôle

- Traitement de 463 signaux relatifs à la gestion de l'épidémie de la Covid.
- Analyse des ordonnances relatives à l'état d'urgence sanitaire.
- Réalisation de 3 inspections, contrôles, suivis d'établissements et services.
- Élaboration de référentiels nationaux d'appui à la performance.
- Contribution à la création d'un annuaire des Services d'aide à domicile (SAAD) dans le portail national.
- Élaboration et suivi de l'appel à projet Unités pour personnes handicapées vieillissantes.
- Participation au projet Communautés 360 dans le secteur du handicap, au colloque international sur le thème de la société inclusive et de l'avancée en âge et à l'organisation et l'animation de la Conférence nationale de consensus Bientraitance/ Maltraitance.

Transport scolaire adapté

- À l'identique des périodes de confinement précédentes dues à la COVID et afin de maintenir le soutien des transporteurs dans ce contexte de sous-activité, les fermetures des établissements scolaires ont fait l'objet d'indemnisation à hauteur de 50 % des trajets non réalisés, versée dès la fin de l'année scolaire.
- La rentrée de septembre 2021 a été perturbée par les difficultés logistiques de véhicules et de personnels de conduite rencontrées par un transporteur.



1,7 M€

de budget pour le transport scolaire adapté

L'INSERTION ET L'HABITAT

L'accès à l'emploi est un enjeu primordial pour le Département qui développe une politique offensive pour lever les freins à l'emploi et faciliter l'embauche des bénéficiaires du RSA. En matière d'habitat, l'accès et le maintien dans un logement adapté aux besoins est au cœur des priorités départementales.



6 096

allocataires
du Revenu de solidarité active

▶ LE TREMLIN PAR L'ACTIVITÉ

La collectivité élabore et évalue la politique départementale d'insertion (PDI) pour développer une offre diversifiée sur les territoires. Elle a créé un service gratuit de rapprochement entre les offres et les demandes d'emploi Action emploi entreprise qui recense les besoins, identifie l'offre locale d'insertion au sein d'associations intermédiaires, d'entreprises ou de chantiers d'insertion et accompagne les parcours des personnes recrutées.

Le Département soutient les entreprises qui accueillent des allocataires du RSA au travers du Contrat départemental d'insertion en entreprise (CDIE) en prenant en charge 47 % du salaire des personnes recrutées pendant 6 mois.

Le Pacte territorial pour l'insertion (PTI) élaboré par le Département associe l'ensemble des acteurs de l'insertion, de la formation et de l'emploi, nécessaires à la mise en œuvre du PDI.

Pour lever les freins à l'insertion sociale et/ou professionnelle, le Département met en œuvre des actions pour remobiliser les personnes éloignées du travail, faciliter la mobilité et la garde d'enfant, lutter contre l'illettrisme et définir des projets professionnels.

▶ LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

L'insertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi est en partie confiée au Département à travers le revenu de solidarité active. Au-delà de ce rôle de gestionnaire, il met en place un parcours d'insertion personnalisé pour toute personne bénéficiaire du RSA en vue d'améliorer leur situation et de favoriser leur sortie du dispositif. Le RSA est versé en contrepartie de la mise en œuvre d'un projet personnalisé d'insertion et d'un accompagnement global.



4 M€

injectés dans l'économie
locale au titre du programme
« habiter mieux »

Le Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI) permet d'accompagner l'insertion des bénéficiaires du RSA en apportant une aide au permis, l'alimentation, la garde d'enfant, la mobilité...

L'HABITAT

Le Département co-anime avec l'État le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Il comprend l'ensemble des mesures destinées à permettre aux personnes et aux familles modestes d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir, de disposer de la fourniture d'eau, d'énergie, de services téléphoniques, tout en étant accompagnées en tant que de besoin.

Le Département a également en charge le Schéma d'accueil des gens du voyage : il soutient aux côtés de l'État l'accompagnement de ce public et le développement de formes d'habitat adapté.

Il finance le Fonds de solidarité logement (FSL) qui apporte une aide sous forme de prêt ou de secours favorisant l'accès et le maintien dans un logement de droit commun.

Dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux », il permet aux ménages modestes de bénéficier d'un soutien financier pour des travaux dans leur logement afin notamment de lutter contre la précarité énergétique.

Le Département finance également des résidences habitat-jeunes et l'adaptation de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées.



2 260

aides versées au titre du
fonds de solidarité pour le
logement

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Lancement des travaux préparatoires à la création de la Maison départementale de l'habitat.
- Approbation du Programme départemental d'insertion (PTI) 2021-2027 et du règlement départemental d'attribution des aides.
- Évaluation et élaboration du nouveau Pacte territorial d'insertion 2022-2027.
- Élaboration avec un consortium de partenaires et dépôt de la réponse à l'Appel à manifestations d'intérêt (AMI) du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).
- Dans le cadre du Plan pauvreté, expérimentation sur le territoire de Mellois en Poitou visant à réduire les délais d'orientation et à accélérer le démarrage de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.
- Déploiement de l'Action emploi entreprise 79 sur l'ensemble des territoires du département (démarche de médiation active auprès des entreprises pour une sortie durable du RSA).
- 52 Contrats départementaux d'insertion dans l'Emploi (CDIE) signés pour favoriser l'emploi durable dans le secteur marchand (28 en 2020), soit autant de bénéficiaires du RSA qui ont retrouvé un emploi d'au moins 6 mois, près de 70 % sont restés au terme du contrat.
- Financement de places en crèche sur le Niortais pour faciliter la reprise d'emploi en proposant un mode de garde réactif.
- Modification du règlement intérieur du FSL pour mieux répondre aux besoins des usagers notamment ceux touchés par la crise sanitaire.
- Campagne de communication sur le FSL auprès des lieux d'accueil des usagers (épicerie sociale, CCAS, CIAS...) pour faire connaître le dispositif et les modalités d'accès.

LE PLAN SANTÉ

S'engager dans la construction d'une stratégie pour pérenniser et renforcer la présence de professionnels de santé en Deux-Sèvres est un axe majeur de la politique départementale. C'est pourquoi, le Département a lancé une collaboration étroite avec l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie et le Conseil départemental de l'ordre des médecins pour répondre aux besoins des professionnels de santé.

➤ LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE EN DEUX-SÈVRES

Le Plan Santé 79 est une réponse offensive pour la santé des Deux-Sévriens. Son ambition : faciliter l'accès à l'offre de soins pour tous. Un objectif indissociable d'une présence médicale suffisante et répartie sur le territoire.

Aussi, accueillir, soutenir et accompagner les professionnels de santé et leur famille figurent parmi les actions phares de ce plan santé. L'accompagnement du conjoint pour trouver un emploi, aides pour l'installation de la famille, bourses d'études et aides à la formation tout au long de leur carrière en sont les actions les plus soutenues.

Le Plan santé a été adopté en janvier et se divise en quatre axes :

- **Attractivité territoriale**, qui regroupe des actions autour de la conciliation de la vie personnelle et professionnelle ;
- **Attractivité professionnelle**, qui se donne pour ambition l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé pour en attirer de nouveaux ;
- **Attractivité scientifique**, qui vise à développer la recherche et la formation dans le territoire des Deux-Sèvres ;
- **Attractivité humaine**, qui valorise la méthodologie partenariale et la création d'un écosystème favorable au développement des projets.

LES ACTIONS PHARES EN 2021

En mai 2021 ont été délibérées les premières mesures du plan santé 79 :

- Bourses d'études aux médecins généralistes et aux orthophonistes
- Financement des bâtiments Maison de santé pluridisciplinaire
- Mise en place de la cellule d'accompagnement des professionnels et des élus
- Publication d'un appel à projet de télémédecine

62

accompagnements des professionnels de santé depuis 2021, dont 29 à l'installation, 23 à la dynamisation, 10 à la formation



12

installations

Intervention du Département dans le financement d'opérations :



1 agrandissement

et 2 créations de Maisons de santé pluridisciplinaires



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Après une année 2020 marquée par l'épidémie de COVID-19, 2021 a été consacrée à l'aboutissement de projets importants mais également au lancement de plusieurs réflexions qui permettront de structurer l'intervention du Département dans les prochaines années.

Sur le plan des infrastructures, la concrétisation des véloroutes V93 et V94 ont fait des Deux-Sèvres un département leader au niveau national pour la réalisation de voies de ce type.

Le réseau routier n'a pas été en reste avec la mise en service du premier créneau de dépassement sur la RD 848 entre Chaignepain et La Presle et le lancement du chantier de la RD4 desservant l'hôpital nord Deux-Sèvres.

Le déploiement de la fibre par Deux-Sèvres Numérique a connu une forte accélération avec une intensification des déploiements sur l'ensemble des communes couvertes par le RIP et les premiers travaux ont été lancés sur les communes relevant de la zone AMEL.

L'aspect stratégique n'a pas été oublié avec le lancement de la refonte des schémas des Espaces Naturels Sensibles et des randonnées qui aboutiront en 2022 avec un nouveau programme d'actions.

Les projets aidés via les dispositifs de soutien à l'investissement local ont connu en revanche des retards au vu des difficultés d'approvisionnement des chantiers en fournitures de construction.

La mission Tourisme a poursuivi son soutien aux filières du territoire en accompagnant les projets structurants de développement du tourisme deux-sévrien et l'attractivité de la destination « Deux-Sèvres » avec le service communication.

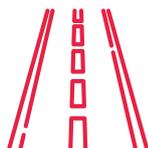
Enfin, l'engagement de la phase de diagnostic du Projet Alimentaire Territorial trace des perspectives d'actions pour soutenir l'agriculture de demain et améliorer encore le contenu de l'assiette des Deux-Sévriens.

LES ROUTES

Le réseau routier départemental rural et interurbain facilite l'accès à l'ensemble du territoire et structure la géographie spécifique du département. Les agents de la collectivité se mobilisent au quotidien pour que les Deux-Sévriens puissent circuler avec facilité et sécurité pour leurs besoins personnels ou professionnels sur l'ensemble du territoire.

AMÉNAGER, ENTREtenir ET SURVEILLER

Le Département gère les 4 072 km de routes départementales. Il en assure l'aménagement, le développement, la sécurisation, l'entretien et plus largement, les infrastructures et mobilités (carrefours, dessertes, crèneaux de dépassement, aires de covoiturage, voies vertes...).



4 072 km

de routes départementales aménagées,
modernisées et sécurisées

L'entretien et la sécurisation de la route nécessitent d'effectuer des travaux d'étanchéité, d'enrobés, de rénovation des bas-côtés, de signalisation verticale et horizontale, ainsi que des opérations de fauchage et nettoyage.

En période hivernale et d'intempéries, le Département met en place un plan de surveillance spécifique afin de garantir la sécurité des usagers. Il assure également au quotidien la surveillance des ouvrages d'art.



733

interventions pour des incidents sur
les routes départementales

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Mise en service fin mai du crèneau de dépassement sur la RD948 entre Chaignepain et la RD110. Création d'une zone de dépassement de 1 100 m pour les usagers circulant de Saugé-Vaussais vers Melle et sécurisation des deux extrémités par la réalisation d'un giratoire au niveau de la RD110. Cette réalisation marque la première étape de la modernisation de cet itinéraire entre Melle et Saugé-Vaussais.
- Le Département a agi pour que l'État engage, durant l'été 2021, une étude d'itinéraire de la RN149 entre Bressuire et Poitiers.





15 M€

pour l'entretien et l'aménagement
des routes

▶ LES AGENCES TECHNIQUES TERRITORIALES

4 Agences Techniques Territoriales maillent le Département et mènent des actions de grande proximité. Chacune dispose de plusieurs unités d'exploitation, 16 au total, qui favorisent le suivi local et la rapidité d'intervention.

Elles sont chargées de :

- réaliser l'entretien, la surveillance, la gestion du trafic du réseau routier départemental et de son environnement,
- gérer le domaine public départemental (arrêtés de circulation, permissions de voirie, alignements),
- étudier et suivre les opérations d'amélioration technique et environnementale du réseau routier départemental engagées par la collectivité,
- participer aux réflexions d'aménagement et de développement durable des territoires,
- contribuer à la définition des politiques techniques de la collectivité.

▶ L'APPUI TECHNIQUE AUX AUTRES TRAVAUX

- Réalisation de chantiers dans les collèges.
- Entretien et développement de voies cyclables.
- Accompagnement des élus locaux dans la gestion des réseaux routiers.



ACTIONS DE L'ANNÉE

- En septembre, dès les emprises foncières disponibles, début des travaux d'aménagement de la voie d'accès au centre hospitalier nord Deux-Sèvres entre Noitierre et Faye-l'Abbesse.
- Premiers contacts établis avec Vinci autoroutes pour la création d'un diffuseur entre A83 et la RD744.
- Lancement d'une consultation pour retenir le prestataire chargé de réaliser l'étude d'itinéraire de contournement nord de Niort, en lien avec la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN).

LES BÂTIMENTS

Intégrer les enjeux de développement durable dans l'aménagement du patrimoine bâti de la collectivité est une nécessité, notamment pour moderniser l'ensemble des collèges publics sur le territoire.

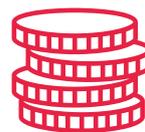
UN PATRIMOINE ENTRETENU, ACCESSIBLE ET PEU ÉNERGIVORE

La direction est composée d'une mission Énergies ressources et de trois services : Maintenance et exploitation, Conduite d'opération et Comptabilité et administration.

Elle a pour missions :

- La gestion énergétique du patrimoine de la collectivité et le suivi de la qualité sanitaire et de l'accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR).
- La maintenance et l'entretien technique des sites du patrimoine bâti de la collectivité et l'achat de biens d'équipement et matériel.
- La coordination du montage d'opérations sur les plans techniques, administratifs et financiers (construction, réhabilitation ou restructuration de bâtiments), l'exécution et le suivi des travaux des projets structurants de la collectivité.
- L'exécution comptable et budgétaire mais également l'activité et le suivi des marchés publics par la rédaction de pièces administratives complémentaires aux marchés initiaux (avenants, ...).

La direction gère également des opérations de logistique pour la collectivité : transfert de personnels, déménagements, locations d'équipements, sécurité, ménage, appuis logistiques aux événementiels, travail des espaces verts, entretiens préventifs et curatifs, gestion du parc automobile, carburant, Gestion des EPI COVID - Réception des commandes.



900 000€

Extension de la demi-pension et
réhabilitation partielle du collège
Jean Zay à Niort



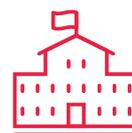
ACTIONS DE L'ANNÉE

- Énergies ressources : chaudière à granulés de bois en substitution du gaz propane au collège Albert Camus à Frontenay-Rohan-Rohan, projet de mise en œuvre d'ombrières solaires photovoltaïques sur le parking des agents.
- Réalisation de clôtures aux collèges de Lezay, Secondigny et Moncoutant, des parkings riverains du celui rue Sarrazine à Niort et le verdissage de cours des collèges Curie, Brioux-sur-Boutonne et Cerizay.
- Déploiement de bornes de recharge électrique sur le site de la médiathèque départementale, développement d'une flotte « verte » avec l'acquisition de véhicules électriques et formation de mécaniciens pour l'habilitation aux interventions sur ce type de véhicule.
- Restructuration partielle des collèges G. Philipe et Ph. de Commynes à Niort, qui ont fait l'objet de présentations en concours.
- Réhabilitation partielle du collège Jean-Zay à Niort et extension de la demi-pension.
- Mise aux normes de Système Sécurité Incendie (SSI) et Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de 12 collèges. Remplacement des moquettes par des sols en PVC dans le bâtiment du Pôle des solidarités rue Alsace Lorraine à Niort.
- Réfection et étanchéité d'une toiture au collège J. Rostand à Thouars.
- Construction d'un préau et d'un local poubelle au collège H. Martineau à Coulonges-sur-l'Autize.



336 t eq CO²

évités grâce à l'installation de chaufferies bois



12,4 M€

pour la restructuration partielle des collèges G. Philipe et Ph. de Commynes à Niort

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

La mobilité numérique est une composante incontournable de l'attractivité économique du territoire ; elle permet aussi de réduire en un clic les effets de l'éloignement physique. Le Département a pris la mesure de ce besoin nouveau en s'engageant avec volontarisme dans la voie du « Tous Fibrés en 2025 ».

▶ OBJECTIF 100 % FIBRE EN 2025

Le Département, via le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Deux-Sèvres Numérique, est engagé depuis 3 ans dans le déploiement de la fibre optique, tout en suivant les programmes engagés sur la montée en débit du réseau cuivre et le satellite.

D'ici à 2025, tous les Deux-Sévriens pourront avoir accès à la fibre. Une révolution, indispensable pour l'avenir de notre territoire car les connexions internet rapides et stables sont désormais essentielles au quotidien de chacun, en entreprise comme à domicile.

Un site permet de suivre et poser des questions : www.deux-sevres-numerique.fr



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Gestion administrative et financière du SMO DSN et des Conventions (groupement de commandes Deux-Sèvres - Vienne, SMO - Département, appuis aériens, travaux coordonnés...).
- Suivi du déploiement FTTH, à travers le MPGP et marchés associés (AMO2, CSPS, carottages pour détection d'amiante) et mise en œuvre de la complétude du département (AMEL).
- Poursuite des programmes engagés :
 - Exploitation et maintenance MED cuivre,
 - Dispositif d'aide à l'équipement satellite,
 - Téléphonie mobile : mise en œuvre du programme New Deal pour la résorption des zones blanches.
- Financement des projets : montage des demandes de financement du réseau FTTH.



objectif :

55 131

prises déployées
sur les 11 zones denses



18,7 M€

investis
par le Département



LE SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

Soutenir les acteurs de proximité que sont les communes et les intercommunalités est essentiel pour faciliter leurs projets d'aménagement et d'équipement au service de la qualité de vie des habitants des Deux-Sèvres.

AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES DEUX-SÈVRES

Le Département accompagne les collectivités de l'idée jusqu'à la réalisation de leur projet :

- Conseils techniques et financiers pour l'élaboration des demandes de subvention.
- Orientation vers les acteurs locaux de l'ingénierie (ID79, CAUE, Mission Tourisme).
- Travail transversal avec les services du Département et instruction des demandes de subvention.
- Gestion des crédits affectés à la politique (préparation et exécution budgétaire).

Un double effet levier auprès des collectivités et du tissu économique.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Lancement dès janvier d'un second dispositif de relance « CAP Relance 2021 », doté d'une enveloppe de 4,56 M€ à destination des 256 communes et 8 EPCI. Il a été mis en place pour soutenir l'investissement local et contribuer à la vitalité économique du territoire départemental, jusqu'en septembre 2022.
- Clôture des paiements, en juin, des 831 subventions accordées au titre du premier plan de relance « 1 000 chantiers pour les Deux-Sèvres ».
- Adoption en décembre de la nouvelle politique territoriale « Territoires en action » composée de 2 volets : le « Fonds de solidarité départementale pour les communes » avec une enveloppe de 18,3 M€ pour la période 2022-2026 et les « Contrats ambition Deux-Sèvres » avec un crédit global de subventions d'investissement de 27 M€ pour la période 2022-2028.



67

projets soutenus au titre de CAP79
pour un montant de 1,275 M€



584

projets pour un montant de subventions
accordées de 2,346 M€ dans le cadre du
dispositif 1 000 chantiers.



161

projets soutenus au titre de CAP Relance
pour un montant de subventions
accordées de 2,305 M€

LA PROTECTION DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Acteur majeur de la sécurité civile deux-sévrienne, le Département contribue au budget du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) et subventionne aussi l'acquisition de matériels spécifiques et de véhicules, la rénovation des casernes et les travaux exceptionnels.



Établissement public administratif, le Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (SDIS 79) assure la mission de sécurité civile auprès de l'ensemble des 374 743 habitants du département.

Ses agents, 229 sapeurs-pompiers professionnels, 1 506 volontaires et 57 personnels administratifs, techniques et spécialisés, veillent à la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur l'ensemble du territoire. Ils concourent à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels.

Le Centre de traitement de l'appel du SDIS qui réceptionne les demandes de secours pour l'ensemble du département depuis les numéros d'urgence (18 et 112) a reçu près de 93 484 appels en 2021, soit une moyenne de 11 appels par heure.

L'activité opérationnelle a représenté 18 912 interventions, principalement pour du secours à la personne 79 %, des accidents sur voie publique 8,5 % et des incendies 6,2 %. Ces missions représentent 121 267 heures d'engagement opérationnel.

Après une année 2020 marquée par le confinement avec 17 834 interventions (- 17 % par rapport à 2019), 2021 a vu une légère augmentation (+ 6 % par rapport à 2020) en raison de la reprise des activités socio-économiques avec des modalités sanitaires moins contraignantes au cours du second semestre.



16,126 M€

de subventions du Département



ACTIONS DE L'ANNÉE

Développement des compétences :

- Création du guide départemental des activités physiques du SDIS 79.
- Lancement des travaux du centre de formation de Chauray et son plateau technique à la rentrée 2021 pour une livraison en été 2022.
- Vaste opération de sensibilisation aux gestes qui sauvent dans les centres de secours.

Opérationnel :

- Lancement du projet Nexsis, nouveau logiciel d'alerte et de gestion opérationnelle national, avec en juin 2021 l'audit de préfiguration dans les locaux qui a confirmé l'éligibilité du SDIS 79.
- Réflexion SAMU-SDIS pour l'étude d'un plateau commun 112/18-15.
- Création du règlement intérieur des spécialités.

Service de Santé et de secours médical :

- Installation d'un officier de santé au centre de traitement de l'appel 18 / 112.
- Création du règlement départemental d'aptitude.

Immobilier :

- Livraisons des centres de secours d'Argentonnay et Airvault.

- Réalisation de nombreux travaux pour les centres de secours actuels comme Bouillé-Loretz, Cerizay ou encore Celles-sur-Belle.

Logistique :

- Optimisation des fonctionnalités du logiciel ASTECH au sein des services « Parc roulant » et « Infrastructures ».

État-major :

- Révision du règlement intérieur (livraison en 2022).
- Lancement de la démarche SSQVS pour élaborer un plan d'actions d'améliorations pour la Santé, Sécurité et Qualité de Vie en Service.
- Mise en place d'un Comité éthique pour définir les valeurs du SDIS et être garant de la tenue de ces valeurs.

INTERVENTIONS :

- 25 janvier – Niort Effondrement d'un bâtiment d'habitation.
- 16 novembre - Melle Feu de bâtiment industriel.
- 14 août au 28 août – Département du Var Feu de forêt dans le Var.
- 14 juin – Airvault Feu de menuiserie industrielle.
- 23 août – Saint-Maxire Feu de hangar avec matériels agricoles.

LES FINANCEMENTS ET PARTENARIATS

Pour réaliser ses projets, le Département mobilise des partenariats et des financements de l'Europe, l'État et la Région. Il représente également les intérêts départementaux dans les instances de pilotage régionales du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), et nationales pour le Fonds social européen (FSE).



1,3 M€

de recettes FSE perçues

OPTIMISER LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Le Département pilote et gère les dotations de FSE du programme opérationnel « emploi et inclusion » 2014-2020 déléguées par l'État au bénéfice de la politique d'insertion. Cette dotation est d'un montant de 6,2 M€ pour les années 2018 à 2021.

Il assure également une veille stratégique et la production d'analyses sur les politiques de l'Union européenne pouvant impacter la collectivité, sur les politiques nationales d'aménagement du territoire et les politiques régionales.



38

opérations soutenues par le FSE, soit 2,27 M€ accordés en soutien aux acteurs de l'insertion

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Au titre du plan de relance européen, **le Département a obtenu de l'État un abondement de 1 M€ de FSE** destiné à compléter la dotation de sa subvention globale 2018-2021. Cette enveloppe sera mobilisée sur 2022-2023.
- Accompagnement des directions opérationnelles dans leurs recherches de subventions au titre du plan de relance européen. Trois subventions ont déjà été obtenues : **129 000 €** pour la plateforme de téléservices du service de Maintien à domicile et 2 subventions d'un montant total de **1,2 M€** pour le cofinancement des achats de masques.
- Négociations du contrat de plan État-Région (CPER) 2021/2027.





LE PATRIMOINE

Le Département gère un patrimoine foncier et bâti nécessaire à l'exercice de ses compétences (social, route, environnement ...). Locations, cessions et acquisitions sont autant d'opérations qui le valorisent selon les enjeux du territoire.

GESTION ET PILOTAGE

Afin d'optimiser la gestion de son patrimoine, le Département tient un référentiel patrimoine foncier et bâti partagé sur la situation administrative, technique, juridique et financière des bâtiments.

Il pilote ou accompagne des dossiers stratégiques en lien avec la valorisation du patrimoine (ex. territorialisation, regroupements, délégation, cessions, acquisitions ...).

Il réalise des études et analyses de projets, des études de coûts ou vient en appui juridique et technique.



1,4 M€

de chiffre d'affaires généré par les ventes de bâtiments en 2021 (soit 12 712 m²)



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Acquisition par voie amiable de plus de 8 ha nécessaires au projet d'aménagement de la RD948. 95 777 € d'indemnités versées aux propriétaires et exploitants. Le stock des réserves foncières est de 17 ha.
- Aménagement de la RN249 et de la RD938 : le Département est propriétaire d'une surface totale de 29 ha en faveur de ce projet. Le stock de réserves foncières est de près de 28 ha.
- Déviation de Brion-près-Thouet : plus de 63 ha acquis par le Département, dont 4 ha au titre des mesures compensatoires environnementales auprès de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) au regard du stock des réserves foncières constitué. 246 086 € d'indemnités versées aux propriétaires, dont la propriété foncière a été impactée par cette opération et 224 531 € aux exploitants au titre des indemnités d'éviction.
- Mise à disposition de locaux (116,40 m²) à l'association SOLIHA aux côtés de l'Agence départementale d'Information sur le Logement (100,97 m²), en appui du projet de création d'une maison de l'habitat dont le but est d'accompagner les Deux-Sévriens dans la lutte contre la précarité énergétique et d'appuyer les projets de réhabilitation et de rénovation de l'habitat. Le loyer porte sur 100 €/m² auquel s'ajoutent un forfait de 50 €/m² au titre des charges.
- Aboutissement du plan de cession de biens immobiliers engagé en 2018. Près de 96 000 m² cédés pour un montant de plus de 3,6 M€ depuis 4 ans.

L'ENVIRONNEMENT

Du bocage à la plaine, des canaux du Marais aux lits des rivières, partout la végétation et l'eau s'accordent pour composer un écrin « naturellement vert ».

Le Département protège les ressources naturelles, accompagne leur valorisation et incite à une évolution des pratiques pour offrir aux Deux-Sévriens de demain un environnement préservé.



► PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU, PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS

Garant de la cohérence territoriale et de l'égalité de traitement de l'ensemble des Deux-Sévriens, le Département intervient dans le domaine de l'eau potable pour assurer à tous un service public de l'eau de qualité, respectueux des milieux naturels. Il apporte un soutien technique et/ou financier aux collectivités (communes et leur groupement) dans leurs études et travaux d'alimentation en eau potable et leurs démarches de protection de la ressource en eau potable, pour lutter contre toutes les formes de pollution sur le bassin d'alimentation du point d'eau (eau potable, assainissement, milieux aquatiques).

Il réalise des opérations d'aménagement foncier pour protéger les 18 espaces naturels sensibles dont il assure la gestion et gère l'animation de 5 des 15 sites labellisés Natura 2000 en Deux-Sèvres.

Il assure l'entretien, le balisage et la communication des itinéraires de randonnées et itinéraires cyclables.



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Dernière année de la convention de partenariat 2019-2021 avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne (AELB) et finalisation de la révision du schéma départemental de l'eau potable.
- Démarrage de l'Observatoire décisionnel sur l'eau.
- Assistance technique assainissement collectif : poursuite du travail sur la problématique des boues COVID,
- Assainissement non-collectif : développement des adhésions à la charte départemental, appui aux collectivités pour la valorisation des données SISPEA et RPQS.
- ID79/SIG : aide technique aux collectivités et syndicats pour leur SIG réseaux.
- ID79/Qualité : assistance technique sur les problématiques qualités de plans d'eau.



45 000

visiteurs au Lac de Cébron



56 km

de haies financées
par le Département depuis 2019



926 228 €

attribués à des projets de
sécurisation de l'eau potable

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Clôture de l'aménagement foncier de Prailles.
- Animation des 5 zones Natura 2000 : accompagnement de porteurs de projets (63 évaluations d'incidences), signature de 2 chartes Natura 2000, protection de nichées.
- Aménagement et jalonnement de l'itinéraire cyclable V94 (60 km entre Échiré et Chenay) : réfection de chemins, sécurisation de carrefours, jalonnement.
- Ouverture de 3 parcours Terra Aventura vélo (Thouarsais, Gâtine et Haut Val de Sèvre).
- Soutien à la plantation de haies (7 km en 2021, 57 km depuis 2019).
- Éducation à l'environnement (dispositif ECORCE) : 692 élèves accueillis, 27 classes, 101 animations.
- Engagement des schémas Espaces Naturels Sensibles et Randonnées : états des lieux et ateliers de concertation avec les partenaires.
- Accompagnement du Parc naturel régional du Marais poitevin et du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine.



L'AGRICULTURE

Avec près de 5 000 exploitations réparties sur le territoire, l'agriculture constitue un secteur d'activité incontournable en Deux-Sèvres.

Accompagner le développement des filières locales à travers différents dispositifs et répondre présent aux côtés des agriculteurs en renforçant chaque année le niveau de son soutien, tel est l'engagement du Département.



408 500 €

pour le développement agricole

➤ SÉCURITÉ, MODERNISATION ET CIRCUITS COURTS

Le Département des Deux-Sèvres intervient au quotidien auprès du monde agricole via plusieurs dispositifs complémentaires :

La diversification des débouchés

- Soutien à l'investissement pour des projets de diversification, de transformation ou de commercialisation directe.
- Accompagnement des agriculteurs avec le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitants agricoles (PCEA).
- Aide à la vente directe des produits alimentaires.
- Engagement d'un Projet Alimentaire Territorial, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et en lien avec les EPCI, pour maximiser la consommation des produits locaux par les



120

installations par an



20 %

du lait de chèvre en France
produit en Deux-Sèvres



8 400

actifs dans le monde agricole
en Deux-Sèvres

deux-sévriens, lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser l'accès social aux produits locaux.

Le soutien aux filières locales

- Aides aux événements agricoles, soutien à la reconnaissance des signes de qualité.
- Accompagnement global.
- La collectivité incite financièrement les collègues dont elle a la charge à s'approvisionner localement, ce qui profite directement aux producteurs du territoire.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- PAT : diagnostic des productions locales et identification des attentes des acteurs de la Restauration Hors Domicile, de la distribution et de la transformation et constitution d'un groupe de travail sur le gaspillage alimentaire avec des acteurs de la restauration collective scolaire du territoire (écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges, lycées).
- Poursuite de l'appel à initiatives pour le développement de la vente directe des produits locaux : soutien de 39 projets (équipements frigorifiques, stands de marché...) concernant notamment les filières viandes et fromages.
- Mise en place d'un dispositif de Paiement pour services environnementaux (PSE) sur le territoire de Gâtine concernant 17 exploitations (2 574 ha) pour maintenir ou reconquérir la qualité de l'eau par des pratiques d'élevage vertueuses et la plantation de haies.

Les reprises et créations d'exploitations

- Soutien aux opérations de promotion, d'information et de formation auprès des futurs exploitants.

La sécurité sanitaire

- La sécurité des produits ainsi que leur qualité sont des éléments essentiels pour le Département qui finance le Laboratoire d'Analyse départemental QUALYSE. Il est chargé de contrôler les produits, les sols, l'environnement et les animaux pour garantir aux Deux-Sévriens des produits de qualité et aux producteurs agricoles de cultiver dans le respect des normes établies.

Autres domaines d'intervention

- Soutien aux agriculteurs (aide à la modernisation des bâtiments d'élevage, renouvellement des générations, agriculteurs en difficulté...),
- Subventions aux partenaires agricoles (interprofessions...),
- Accompagnement des changements de pratiques pour concilier agriculture et environnement.



87 132 €

engagés dans l'aide à l'acquisition de matériel de vente directe

ZOODYSSÉE ET TUMULUS DE BOUGON

Le Département possède deux sites touristiques : le parc animalier de Zoodyssée à Chizé et le Musée des Tumulus de Bougon. Il met en place le plan de développement et d'investissement pour améliorer l'expérience visiteurs et moderniser les structures.

ZOODYSSÉE

Présentation de plus de 80 espèces de la faune européenne.

Le parc est chargé de plusieurs missions :

- Activités éducatives : programmes sur le terrain, visites guidées, conférences et présentations, interventions dans les écoles, expositions, balades nature, jeux éducatifs, formations, sorties naturalistes, etc.
Évaluation des programmes et des formations.
- Conservation : gestion de 3 élevages conservatoires, programmes de conservation en captivité et de suivi des populations en nature, participation au programme Bee Hope pour la conservation des abeilles noires (CNRS Chizé).
- Recherche : comportement alimentaire de l'outarde canepetière (Université de Tours), perception des éoliennes par les oiseaux (projet CNRS), prévalence de la cryptosporidiose (Association vétérinaire des parcs zoologiques), études des troubles neurologiques sur les canidés arctiques (thèse vétérinaire), impact des animaux sur la fertilité des sols (Institut d'écologie de Paris).



178

naissances de 17 espèces
différentes

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Inauguration de la grande volière des vautours en mai.
- Ouverture décalée au 19 mai en raison de la COVID et mise en application du Pass Sanitaire le 21 juillet.
- 9 naissances de visons européens.
- Programme événementiel : fête du miel, fête de la science, jeu de piste Halloween, rencontres homme/animal, contes du lundi en été...
- Réfection d'anciens enclos.





TUMULUS DE BOUGON

- La nécropole est un site archéologique protégé au titre des monuments historiques et les réserves du Musée accueille le Centre de conservation et d'études archéologiques du département.
- Le Musée propose une programmation annuelle d'activités tout public (ateliers pédagogiques, démonstrations, visites guidées...) et organise des événements permettant de transmettre à tous la connaissance du patrimoine sur un mode ludique, familial et convivial.

Établissement labellisé Musée de France, il a pour missions de :

- Conserver, restaurer, étudier, enrichir les collections.
- Les rendre accessibles au public.
- Mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion.
- Contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Malgré un contexte sanitaire délicat, renforcement des animations publiques et visites guidées. L'exposition *L'Homme est-il un grand singe ?* du 19 mai au 7 novembre, a été l'occasion d'interroger « le propre de l'Homme » et de questionner notre humanité.
- Nouveaux services aux visiteurs : nouvelle tarification à la prestation, billetterie en ligne, reprise des visites guidées le week-end en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, nouveau dépliant grand public et public scolaire.
- La nouvelle proposition de visite guidée a trouvé son public : plus de 17 % des visiteurs individuels ont payé cette prestation supplémentaire et 51 des 53 visites proposées en milieu d'après-midi ont été réalisées.



166

visites guidées



10 549

visiteurs,
dont 1954 scolaires

LE TOURISME ET L'ATTRACTIVITÉ

Le tourisme est un secteur économique à part entière, qui compte des atouts importants, aussi bien sur le plan de son patrimoine naturel, ses itinérances vélo et rando, son patrimoine historique et culturel riche, ses villages de caractère ou ses nombreuses activités de loisirs.

Le Département développe une nouvelle politique offensive pour enrichir l'offre et promouvoir la destination.

▶ DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR L'OFFRE

Le service Tourisme a pour missions principales de :

- Connaître et analyser l'offre et la demande touristique en Deux-Sèvres.
- Développer l'attractivité de la destination Deux-Sèvres : campagnes nationales de communication, outils de valorisation et d'information (réseaux sociaux, site Internet, album, cartes touristiques, carnet Escapades), système d'information touristique partagé avec les offices de tourisme et les professionnels, dispositif de mise en marché pour faciliter les ventes.
- Soutenir les filières stratégiques pour notre territoire, notamment le vélo, le fluvial et le patrimoine : développement de grands itinéraires de vélo et de boucles locales, valorisation de la Sèvre fluviale avec les bateaux habitables.
- Structurer l'offre touristique en hébergements marchands et lieux de visite du Département : labellisation, montée en gamme.
- Accompagner l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement du tourisme dans le département : aide à la définition de projets, ingénierie, recherches d'investisseurs et de partenaires.



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Soutien étroit aux campings, avec l'organisation du 3^e séminaire de l'hôtellerie de plein air.
- Évolutions importantes en matière de vélo, avec l'ouverture de la V94, liaison supplémentaire qui relie Niort à la Vienne.
- Suivi du programme fluvestre, avec des avancées déterminantes : validation des projets de bateaux habitables et lancement de leur construction, études d'impacts préalables aux aménagements de pontons nautiques, inauguration du port de Niort.
- Soutien aux projets touristiques économes en énergie, grâce aux fonds de transition tourisme durable mis en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
- Poursuite des actions web et médias inédites à l'échelle des Deux-Sèvres, notamment à la télévision, avec la diffusion de l'émission « Échappées belles » en mars 2021, qui a recueilli le deuxième meilleur audimat de l'histoire de l'émission.
- Élaboration du projet de nouvelle maison du Marais poitevin, avec le diagnostic des lieux existants et la mise en place d'instances de concertation.



L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT

En 2021, des domaines culturels et sportifs ont souffert d'un certain nombre d'annulations.

La Médiathèque départementale des Deux-Sèvres (MDDS) et les Archives départementales ont également connu une baisse de fréquentation.

Le Département a agité pour limiter les effets de la COVID en lançant une seconde phase du plan de relance avec la mise en place des dispositifs « Relance de la diffusion culturelle » et « Pass Culture/Sport », jouant ainsi un rôle majeur dans la sortie de crise.

Il a dû s'adapter aux contraintes des protocoles sanitaires successifs dans les collèges, tout en poursuivant ses efforts en termes d'investissement (maintenance des bâtiments, numérique...) et de bonnes conditions d'accueil des élèves (entretien des locaux, restauration...).

LES COLLÈGES

Apporter aux 19 500 collégiens deux-sévriens les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite est une priorité pour le Département. Il veille ainsi quotidiennement à l'entretien dans les 36 collèges publics, à la modernisation et à la maintenance des équipements numériques et à la qualité de la restauration proposée aux élèves.



7,54 M€

fonctionnement

597 000 €

investissement

de dépenses pour les collèges publics, privés et les Maisons de familles rurales

➤ ASSURER DE BONNES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE ET DE RESTAURATION

Le Département intervient à plusieurs niveaux :

- Amélioration, entretien, extension ou restructuration des bâtiments
- Refonte de l'infrastructure réseau, entretien et remplacement des matériels, déploiement de tablettes dans tous les établissements.
- Dotation de fonctionnement annuelle pour les collèges privés et publics.
- Crédits à vocation pédagogique pour la poursuite d'actions professionnalisantes ou culturelles.
- Modernisation et adaptation des restaurants aux usages et aux exigences sanitaires.
- Politique incitative pour l'approvisionnement local des établissements.

ACTIONS DE L'ANNÉE

Si les effets de la crise sanitaire se sont prolongés en 2021, le fonctionnement des collèges publics et des maisons familiales rurales a continué de bénéficier du soutien du Département par le biais de plusieurs dispositifs d'intervention gérés par la direction de l'Éducation :

- Dotations de fonctionnement aux collèges publics, privés et aux Maisons de familles rurales (MFR).
- Crédits de soutien à la réalisation des parcours de l'élève.
- Renouvellement d'équipement informatique et déploiement du Wifi dans tous les collèges.
- Soutien à la pratique sportive.
- Soutien aux actions des partenaires.
- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri des déchets alimentaires, d'éducation à l'alimentation auprès des jeunes.
- Poursuite de l'approvisionnement local et développement de l'approvisionnement bio et des produits sous signe d'origine ou de qualité, en développant les liens avec les producteurs du territoire et en favorisant la mise en relation via le projet alimentaire de territoire.
- Nouveau logiciel de gestion des approvisionnements et des stocks dans les restaurants scolaires.
- Poursuite du raccordement des collèges à la fibre optique et changement de tous les pare-feux par Fortinet79 pour bénéficier pleinement des effets de la fibre.
- Déploiement généralisé de nouveaux matériels de nettoyage à la vapeur dans tous les collèges pour améliorer les pratiques de nettoyages et de désinfection.
- Naissance du projet de plate forme de « stage de 3^e » pour favoriser la mise en relation du collégien et du monde de l'entreprise. Ce projet sera opérationnel pour l'été 2022.



LE SPORT

Partout en Deux-Sèvres, le sport anime les week-ends dans les communes et offrent de formidables moments de partage et d'épanouissement aux pratiquants. Il est également un précieux vecteur de rayonnement pour le territoire. C'est pourquoi la collectivité soutient à de nombreux titres le mouvement sportif deux-sévrien.



1 M€

de subventions versées
en faveur du sport

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Pass Relance Culture Sport 79 : poursuite du dispositif de soutien à la pratique sportive lancée en 2020 pour les 6-17 ans et élargi aux 3-17 ans en 2021.
15 150 familles ont bénéficié de réduction sur l'inscription de leurs enfants en club sportif dans le cadre du Pass Relance Culture Sport.
- **93 subventions** départementales ont été versées aux acteurs du sport.
- **16 événements sportifs** ont été soutenus.

LE SOUTIEN FINANCIER AU MOUVEMENT SPORTIF ET LES JEUNES

- Subventions aux manifestations sportives d'envergure.
- Aides aux comités sportifs affiliés à une fédération.
- Appui aux clubs sportifs de niveau national et aux centres de formation.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

- Soutien au développement du sport scolaire dans les établissements.
- Mise en avant des disciplines sportives à l'occasion d'événements organisés.
- Financement de matériel adapté à la pratique sportive des personnes en situation de handicap.
- Aides aux familles pour l'inscription des 3-17 ans dans les clubs sportifs du département.



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'IFFCAM

Le Département participe au bon déroulement des études supérieures en améliorant les conditions de vie et d'enseignement des étudiants. Il gère le développement et l'administration de l'IFFCAM.

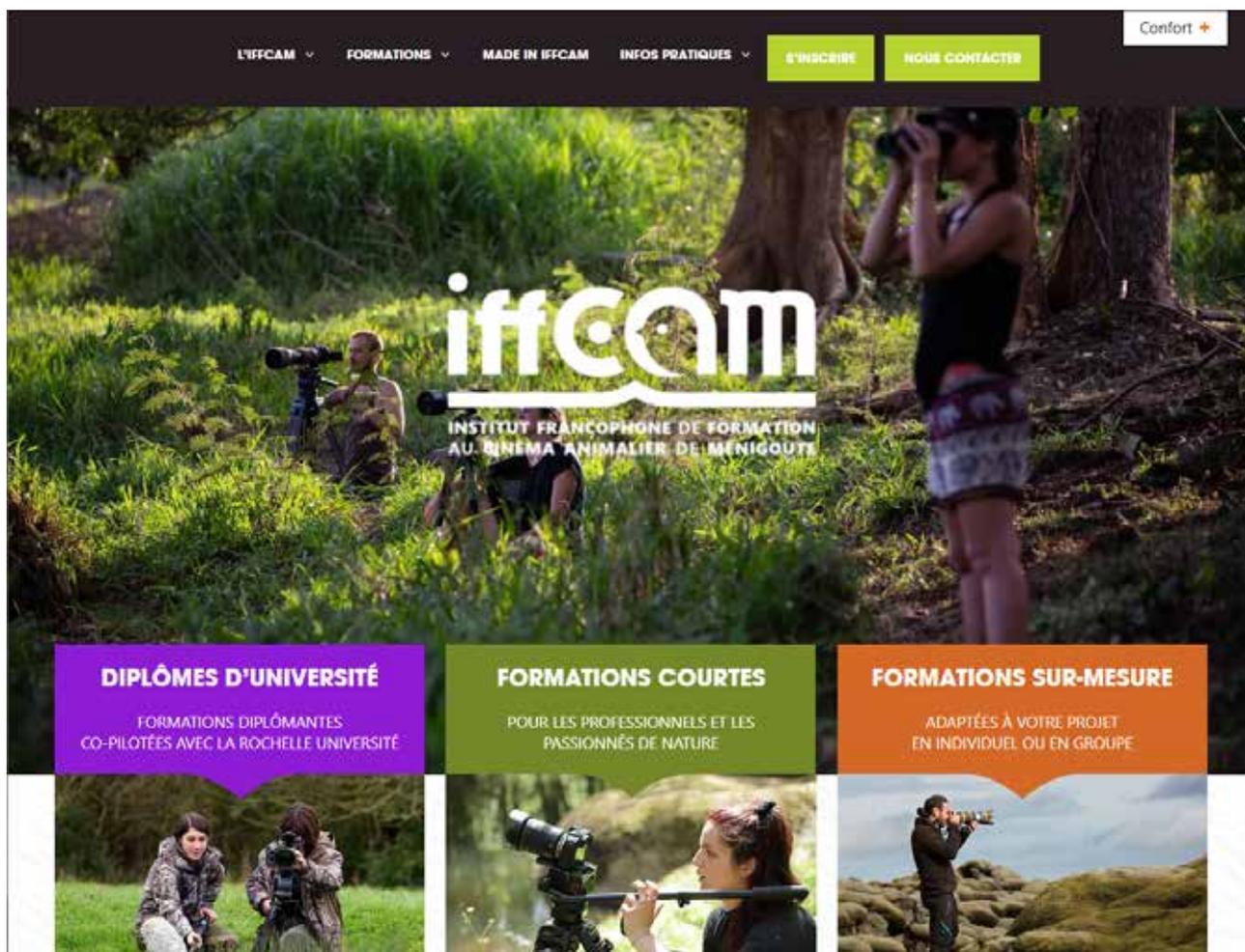


FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

- Participation au financement du Pôle universitaire niortais de l'Université de Poitiers.
- Soutien aux projets publics relevant de la solidarité des territoires et reconnus d'intérêt partagé via la Convention Territoriale d'Exercice Concerté avec la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Membre du groupe de travail « enseignement supérieur-recherche » mis en place par la Région dans le cadre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique.
- Bourses de recherche : le dispositif Deux-Sèvres, pôle international de la biodiversité traduit l'engagement départemental pour préserver et valoriser la biodiversité au travers de la diffusion du savoir scientifique, la gestion des milieux et la conservation des espèces.
- L'octroi de bourses doctorales à des étudiants encadrés par le laboratoire du Centre d'Études Biologiques de Chizé permet d'encourager la recherche scientifique et l'innovation, lorsque les travaux présentent un intérêt départemental.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- 4 thésorats ont été soutenus par le Département dans le cadre de bourses de recherche.
- 250 000 € pour le pôle universitaire niortais
- 60 000 € pour le CNRS, Centre d'études biologiques de Chizé (bourses de recherche)



L'IFFCAM

En collaboration avec La Rochelle Université, l'IFFCAM propose 2 formations diplômantes :

- Diplôme autour de la réalisation de films animaliers, décliné en deux ans accessible à Bac +3
- Nouveau diplôme « Photographie de nature et d'environnement » sur 5 mois, accessible à tout professionnel en activité.

Il propose également des formations professionnelles sur-mesure dans une dizaine de domaines : utilisation de matériel audiovisuel, image ou son, en condition de terrain, approche de différents milieux naturels et du monde animal, utilisation des outils informatiques pour la vidéo, la photographie et le son ou encore montage image et son.

L'offre s'enrichit en 2021 avec un nouveau stage « Enregistrer les sons de la nature » et un nouveau week-end photo nature ouvert à tous.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Obtention de la certification Qualiopi, garantissant la qualité de l'accueil et du suivi des stagiaires en formation continue.
- Nouvelles formations à la rentrée 2021.
- Nouveau logo et nouveau site internet iffcam.net.
- Un rayonnement grandissant, avec la participation de l'institut à la Fête de la Science à La Rochelle et un partenariat avec La Salamandre.tv (plateforme web de diffusion de documentaires animaliers).



LA CULTURE ET LA VIE ASSOCIATIVE

La Médiathèque départementale, les Archives et les animations culturelles tout au long de l'année participent activement à développer l'accès à la culture sous toutes ses formes en Deux-Sèvres. Soutien important de l'enseignement artistique, de nombreuses manifestations et de compagnies locales, le Département anime aussi le territoire aux côtés de ses partenaires.



▶ UNE POLITIQUE CULTURELLE DE PROXIMITÉ

- Aide aux manifestations, aux scènes et aux organismes à vocation culturelle.
- Appui à la pratique artistique amateur et à la diffusion en milieu rural.
- Résidences artistiques dans les collèges.
- Aides aux familles pour l'inscription des 3-17 ans dans les structures culturelles deux-sévriennes.



3 787

enfants ont bénéficié de réduction sur leur inscription pour des activités culturelles dans le cadre du Pass Relance Culture Sport

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Pass Relance Culture Sport 79 : poursuite du dispositif de soutien à la pratique culturelle lancée en 2020 pour les 6-17 ans et élargi aux 3-17 ans en 2021.
- Plan de relance adaptation : 23 spectacles de compagnies ont bénéficié d'un soutien pour s'adapter aux nouvelles contraintes de diffusion.
- Plan de relance de la diffusion : 89 équipes artistiques ont bénéficié du dispositif de soutien au retour à l'activité pour 149 représentations dans des structures relevant de la compétence départementale (collèges, établissements sociaux et médico-sociaux).



▶ LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

- Mise à disposition d'un fonds documentaire auprès des bibliothèques locales.
- Formation des bibliothécaires.
- Mise en réseau et conseil à la modernisation des lieux d'accueil.
- Médiation et animation culturelle.



134 200€

pour les centres socioculturels

▶ LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

- Conseil, collecte et classement auprès des partenaires publics et privés.
- Conservation et protection des documents.
- Mise à disposition du public des fonds documentaires.
- Rénovation d'édifices publics protégés.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- 45 manifestations culturelles ont été soutenues. 31 festivals ont bénéficié d'un appui en communication Terre de Festivals.
- Diffusion artistique en milieu rural : 71 représentations de spectacles ont été données par 22 compagnies deux-sévriennes. Le carnet des spectacles des compagnies deux-sévriennes compte 270 fiches-spectacles.
- Mise en place de 3 résidences artistiques en collège sur l'année scolaire 2021-2022 et 2 résidences ont été reportées en raison du contexte sanitaire.
- Les Archives ont proposé un agenda culturel ambitieux : ateliers, conférences, expositions, Journées du patrimoine, en partenariat avec le Cercle généalogique, l'Université populaire du Niortais, le Service départemental d'incendie et de secours et l'association Pierre Levée.
- Une centaine d'inventaires et de nouveaux fonds d'archives - répertoires de notaires (XIX^e-mi XX^e siècle) ont été mis en ligne.

ADMINISTRATION ET RESSOURCES

Cette seconde année de crise sanitaire a confirmé l'importance du rôle des ressources du Département, leur force et leur résilience face à un événement qui s'inscrit dans le temps : au mode crise a succédé la nécessité de stabiliser un fonctionnement partiellement à distance, solide et pérenne afin de répondre aux enjeux de service public de la collectivité.

Elles ont également été aux avants-postes lors du renouvellement de l'assemblée : préparation de la fin du mandat départemental précédant, organisation et sécurisation du processus de renouvellement, accueil et moyens informatiques des nouveaux élus, etc.

2021 aura été ainsi marquée par de belles réussites :

- déploiement de la nouvelle messagerie Outlook,
- accès aux dossiers des commissions et des séances à distance facilité via Air Délib NOMAD,
- déploiement de la gestion électronique des documents à la MDPH,
- signature dématérialisée,
- soirées électorales : déploiement application et équipements,
- renforcement du niveau de sécurité informatique,
- offre de nouveaux services numériques aux usagers internes (visa du service fait sur toutes les factures dématérialisées),
- accompagnement des nouveaux élus dans l'adoption du premier budget post-crise et des actions structurelles faisant suite aux mesures de relance conjoncturelles.



LES FINANCES

La Direction des finances assure le pilotage financier et l'exécution budgétaire de la collectivité. Elle accompagne les gestionnaires comptables, gère la dette et contrôle les associations et satellites.

▶ OPTIMISATION, PROSPECTIVE ET SÉCURISATION DES DONNÉES

- Préparation et exécution budgétaire.
- Qualité et sécurisation des données budgétaires et comptables.
- Accompagnement des gestionnaires-comptables et responsables de crédits.
- Contrôle de l'exécution financière des marchés publics.
- Gestion de la dette.
- Contrôle des associations et des satellites.
- Gestion du patrimoine.
- Pilotage du système d'information financier.



396 M€

de budget pour la collectivité, dont 77 M€ d'investissement

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Nouveaux services numériques : fin des ruptures dans le traitement dématérialisé de la facture, cette chaîne de dépense est désormais dématérialisée du dépôt jusqu'au paiement.
- Déclinaison du projet de direction enrichi du retour d'expérience de la crise : organisation du partage des données, définition des modalités de communication interne au sein de la direction selon les types de messages et d'informations à partager, refonte des informations financières de l'intranet mises à disposition des gestionnaires-comptables.
- Préparation au renouvellement de l'assemblée départementale avec la réalisation du guide pratique des frais de déplacement de l'Élu départemental, mise en place de nouvelles étapes budgétaires et adaptation de l'organisation de la mission d'expertise financière des projets de rapports et délibérations afin de prendre en compte les demandes de la nouvelle gouvernance.
- Versement des aides sociales avec le nouveau chèque d'accompagnement personnalisé.
- Consolidation du compte administratif anticipé réalisé avec les contributions des directions : identification et retraitement des dépenses conjoncturelles liées à la crise sanitaire et aux plans de relance votés par le Département, afin d'évaluer au plus juste la tendance évolutive des dépenses structurelles.
- Déploiement de la nouvelle version du logiciel financier Grand angle : généralisation du module facture et dématérialisation de la certification du service fait. Forte mobilisation pour accompagner les gestionnaires-comptables dans la prise en main de ces nouvelles fonctionnalités et surtout pour intégrer un nouveau public, les certificateurs, dans la chaîne de traitement dématérialisé de la facture.

LES RESSOURCES HUMAINES

La direction des Ressources humaines (DRH) assure une gestion personnalisée des **1 775 agents** du Département tout au long de leur parcours professionnel (carrière, formation, maintien en emploi, accompagnement du handicap, retraite...), veille à la surveillance médicale et se porte garante de la gestion des temps.

▶ ACCOMPAGNEMENT, PRÉVENTION ET DIALOGUE SOCIAL

La DRH œuvre pour la transformation des organisations, le suivi des effectifs, les opérations de recrutements, la gestion des situations sensibles, les démarches de prévention en sécurité et santé au travail et l'évolution des besoins en compétences des agents. Elle définit et met en œuvre les procédures relatives à la carrière et à la paie, la gestion des absences, du temps de travail, frais de déplacements et prestations sociales. Elle veille sur les mesures de sécurité et santé au travail, contribue à la bonne marche du dialogue social, ainsi que la tenue des instances consultatives obligatoires.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Adaptation de l'activité pendant la crise sanitaire, en particulier pour la paie et la gestion des carrières à distance.
- Intégration de mesures phares de la loi de transformation de la fonction publique dans la gestion courante (rapport social unique (RSU), rupture conventionnelle, réforme du temps partiel thérapeutique, travail à distance...).
- Reconstitution des différentes équipes de la DRH, notamment du service Santé et vie au travail (SSVT) permettant de stabiliser l'organisation et les activités en 2022.
- Renouvellement de l'Assemblée départementale : gestion des badges, indemnités des élus, préparation des arrêtés, mouvements de personnels, recrutement de collaborateurs, pilotage des impacts RH.
- Contractualisation avec un nouvel assureur pour la prise en charge des accidents de travail et maladies professionnelles.
- Mise en œuvre du forfait mobilités durables en septembre 2021.
- Transmission de plus de 50 études sur le budget, les effectifs et les postes.
- Dématérialisation des factures chorus.
- Conseils et soutien des services, suivi des cas contact, activation de la cellule d'écoute

**81,26 M€**

de dépenses en personnel
(hors élus)

psychologique et animation du réseau des assistants de prévention malgré la crise sanitaire.

- Mise en œuvre du plan d'action de la convention du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).
- Organisation des instances consultatives, régulières et exceptionnelles dans le contexte de crise sanitaire.
- Veille réglementaire liée à la crise COVID, application des mesures nationales et actions d'information à destination des agents et des directions.
- Soutien au déploiement de l'apprentissage.
- Travail sur la structuration et la diffusion de l'information RH, production de supports d'information pour les agents et les encadrants, enrichissement des outils d'accueil des nouveaux arrivants.



L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Améliorer continuellement le service rendu aux usagers, telles sont, les missions de la direction de l'Administration générale. Elles participent à la mise en œuvre des politiques publiques et garantissent une utilisation optimale des moyens généraux. Ses actions s'inscrivent dans la dynamique globale et de modernisation de la collectivité.

ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT

- Conseil aux directions à travers la sécurisation des procédures, des décisions et des actions.
- Accompagnement des services au changement et à l'expérimentation, notamment vers la dématérialisation des processus et plus globalement vers la transition numérique, en collaboration avec le Conseil de gestion et d'organisation, la direction des Systèmes d'information et les Archives départementales.
- Collecte, traitement et diffusion de l'information au sein de la collectivité. Administration d'un portail documentaire, diffusion d'un panorama de presse et veille médiatique.

LA COMMANDE PUBLIQUE

Accompagner les acheteurs dans la définition de leur besoin, l'élaboration, la passation et l'exécution des marchés publics, c'est le rôle du service de la Commande publique. Il assure le pilotage des stratégies et de la politique achats de la collectivité, la coordination et la gestion d'achats logistiques transversaux. Il sensibilise les opérateurs économiques pour faciliter l'accès à la commande publique, notamment des TPE / PME.



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Optimisation du pilotage et des moyens alloués, sécurisation des processus, soutien à la transition numérique.
- Gestion des commandes de masques et équipements COVID, veille et conseils juridiques renforcés durant la crise sanitaire.
- Mise à jour du plan de continuité d'activité, organisation de temps collectifs, simplification de l'action, accompagnement aux outils...
- Poursuite du déploiement de la signature électronique dans la chaîne dématérialisée de la commande publique et les contrats d'accueil des assistants familiaux.
- Dématérialisation du classement des dossiers de la MDPH.
- Déploiement de la gestion électronique des documents (GED) Marchés publics.
- Mise en place d'un test d'ouvrages numériques : la Bibliothèque numérique territoriale (BNT).

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Pilotage des achats de la collectivité : déploiement de la cartographie des achats.
- Recensement des projets de marchés auprès de l'ensemble des directions : étape indispensable pour piloter et organiser l'activité de la commande publique sur toute l'année.
- Sensibilisation des acheteurs aux enjeux des achats publics durables, suite aux différentes lois de 2021 : véhicules, mobiliers, fournitures de bureau, matériels informatiques...
- Formations internes pour sensibiliser aux achats et marchés publics.



▶ LES ASSEMBLÉES

Le service des Assemblées est garant de la préparation et du suivi des décisions de l'assemblée départementale dans un objectif de sécurisation et de prise en compte des enjeux numériques.



3 430

actes administratifs traités

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Participation à l'installation de la nouvelle Assemblée départementale.
- Désignation des élus dans plus de 350 instances administratives.
- Déploiement auprès des élus du nouveau logiciel NOMAD de consultation des rapports et délibérations.
- Simplification du processus de préparation des séances.
- Formation des transcripteurs de rapports à la nouvelle version d'AirsDélib.



▶ LES MOYENS GÉNÉRAUX

Il assure la relation usagers, les préparations budgétaires et le suivi d'exécution comptable, qui sont coordonnés dans une démarche d'optimisation permanente des moyens.

Le Département possède un centre éditique qui réalise directement ou par sous-traitance l'impression de documents et la réception, la diffusion et l'expédition du courrier pour l'ensemble de la collectivité.



65 000

appels reçus
par l'accueil du Département

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Les restrictions sanitaires ont impacté fortement l'accueil physique du public, (- 60 % de visiteurs et - 48 % de fret réceptionné par rapport à 2019) sans être compensé par la légère hausse du nombre d'appels téléphoniques (+ 6 %) ou de courriels d'usagers (2 000 contacts comme les années précédentes).
- L'équipe d'accueil s'est fortement impliquée dans des actions transversales en appui des services.
- Le centre éditique a imprimé diverses plaquettes de communication et d'information avec un carnet de commandes supérieur à 30 % par rapport aux années précédentes tout en maîtrisant le budget alloué grâce aux investissements et aux choix techniques arbitrés en 2019/2020.

▶ SERVICE JURIDIQUE ET ASSURANCES

Les missions du service recouvrent les prestations de conseil, la gestion des contentieux, le pré-contrôle de légalité des rapports et délibérations, la rédaction des arrêtés de délégation de fonction et de signature et la veille juridique.

Par ailleurs, le service dispose d'un Délégué à la Protection des Données (DPO), d'une Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs (PRADA), et d'un référent de recueil des signalements d'alerte.

Le service gère également les assurances du Département (responsabilité civile, dommages aux biens, flotte véhicules, dommages-ouvrages, tous risques chantier), ainsi que le suivi des contraventions et forfaits post-stationnement liés à l'utilisation des véhicules de la collectivité.

Il assure le traitement des litiges relatifs aux dégâts causés au domaine public routier lorsque la tentative de règlement amiable mise en œuvre par la direction des routes a échoué.



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Sécurisation administrative et juridique de l'installation de la nouvelle Assemblée départementale.
- Conseils aux services sur des textes relatifs à la crise sanitaire.
- Appui du délégué à la protection des données (DPO : Data Protection Officer) dans l'insertion de clauses dans les marchés publics en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).



LES SYSTÈMES D'INFORMATION

L'entretien et l'amélioration du parc informatique du Département est indispensable pour suivre l'évolution des pratiques. La mise en place et le maintien de l'architecture des réseaux informatiques et de télécommunication, la sécurité et la performance des accès réseaux sont primordiaux pour le bon fonctionnement du service public, dans un contexte accru de dématérialisation et de numérisation des usages.

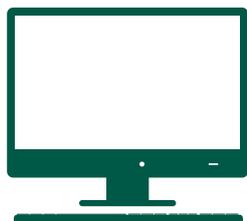
LE PILOTAGE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET L'E-ADMINISTRATION

Le service Assistance et environnements numériques (SAEN) garantit aux utilisateurs l'accès à un environnement de travail fonctionnel et adapté à leurs besoins. Il assure le déploiement des matériels numériques, gère la maintenance ainsi que l'accompagnement des utilisateurs sur ces outils. Son périmètre d'intervention concerne les services du Département et les collèges.



ACTIONS DE L'ANNÉE

- Évolution du logiciel de gestion financière Grand Angle intégrant désormais la vérification du service fait de façon dématérialisée.
- Migration de la messagerie de Groupwise vers Outlook en fin d'année 2021 (1^{re} phase du projet) : supports d'accompagnement et Hotline d'assistance.
- Projet de nouvelle solution de gestion du courrier pour optimiser le suivi : remplacement du logiciel Mercure par 6Tgen prévu au 1^{er} semestre 2022.
- Déploiement du matériel pour la nouvelle Assemblée départementale.
- Installation du logiciel ATAL pour le garage et Webgerest pour la restauration dans les collèges.
- Informatisation des processus de l'Aide Sociale à l'Enfance sur une version web de IODAS et installation d'une gestion électronique des documents à la MDPH.
- Nouveau paramétrage des commissions sur AirsDélib NOMAD et dématérialisation des signatures des contrats d'accueil des enfants chez les assistants familiaux.
- Déploiement progressif de Windows 10 sur les postes des professeurs des collèges.
- La sécurité et la performance des accès réseaux ont été des axes majeurs : l'évolution de l'infrastructure de sécurité engagée en fin d'année 2020 s'est poursuivie en 2021, notamment l'évolution des liaisons inter-sites vers de nouvelles technologies (FTTH, C2E, etc.) en intégrant des équipements de sécurité (protection périmétrique et filtrage d'accès à Internet).
- Mutualisation des accès de la téléphonie externe engagée sur les sites du pôle des Solidarités afin d'optimiser l'accueil téléphonique.
- Mise en place d'événements en visioconférence, réunions hybrides (présentiel et distanciel) pour les directions.



2,23 M€

de dépenses
(hors collèges)

Le service Architectures numériques et infrastructures (SANI) conçoit, met en place et maintient l'architecture des réseaux informatiques et de télécommunications. Il intervient en support technique de niveau 2 auprès des utilisateurs.

Le service Projets et e-administration (SPEA) s'occupe de l'ensemble des applicatifs métiers utilisés par la collectivité. Il réalise des missions d'étude, de mise en œuvre et de maintenance et pilote des projets transversaux tels que la dématérialisation, le système d'information géographique et le système d'information décisionnel.

CONSEIL DE GESTION ET ORGANISATION

La mission Conseil de gestion et organisation est chargée d'accompagner le changement pour l'ensemble de la collectivité. Elle apporte des conseils méthodologiques, outils d'optimisation et propositions d'amélioration des services et pilote des projets transversaux.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Partenariat avec l'Agence Régionale de Santé pour l'appui à la cellule de crise vaccination ARS.
- Organisation de la campagne vaccinale dans les Résidences Autonomie et Residence Services.
- Aide à la prise de rendez-vous pour les bénéficiaires de Service de soins à domicile de plus de 75 ans.
- Organisation d'une équipe mobile de vaccination Croix Rouge/Service Départemental d'Incendie et de Secours pour la vaccination à domicile des deux-sévriens très âgés et isolés.
- Suivi de la mise en œuvre du Projet d'Administration Départemental 2019-2022 et de la démarche d'Innovation participative interne.
- Mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel et suivi d'indicateurs du processus de recrutement.
- Nouveaux tableaux de bord sur la base d'indicateurs d'activité et financiers.
- Accompagnement à la mise en place de la suite collaborative dans la collectivité.
- Suivi du plan d'actions de la cartographie des risques dans le cadre de la subvention globale du Fond Social Européen.
- Appui auprès des directions dans la gestion de projets et de méthodologies de retour d'expériences.

L'AGENCE D'INGÉNIÉRIE TERRITORIALE (iD79)

Dans sa politique d'appui aux collectivités, le Département a créé iD79, un nouvel outil commun d'ingénierie. La priorité étant d'accompagner les communes et intercommunalités dans leurs différents projets. iD79 apporte un appui et des conseils à ses adhérents. Elle facilite le montage, le lancement et la réussite des projets par un accompagnement technique global.

Elle s'appuie sur les compétences des services départementaux mais aussi sur le savoir-faire de ses partenaires : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 79 (CAUE), association des maires des Deux-Sèvres par exemple.

ACTIONS DE L'ANNÉE

- Les équipes d'ingénierie territoriale, de Maîtrise d'œuvre (MOE), de Système d'information géographique (SIG) dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement et d'Aide à la Maîtrise de l'Assainissement Collectif (SAMAC) ont été mobilisées pour répondre à plus de 164 demandes des collectivités adhérentes.
- Adaptation à la hausse des sollicitations des communes impliquant un allongement des délais de rendu des conseils.
- Élections départementales : Coralie Dénoues est devenue Présidente de l'Agence technique iD79. Lors de l'Assemblée générale du 9 novembre 2021, iD79 a renouvelé une partie de son Conseil d'administration pour les élus représentants le Département.



LA COMMUNICATION

Avec près de 1 800 agents répartis sur l'ensemble de son territoire, le Département est soucieux de la qualité de l'information pour valoriser l'Institution et l'action des services, créer du lien entre les agents et rendre compte des décisions qui impactent leurs fonctions. Au quotidien, des opérations d'information et de communication sont réalisées à leur destination via des supports multimodaux.

▶ ACTIONS DE L'ANNÉE

- Accompagnement des changements significatifs pour la collectivité : nouvelle Assemblée départementale, changement de messagerie interne.
- Poursuite des missions d'accompagnement des services, d'information auprès des usagers et de promotion de l'image de l'Institution.
- Changement d'identité graphique avec mise en place du nouveau logo sur l'ensemble des supports administratifs de la collectivité et supports de signalétique mobile et événementielle.
- Réalisation de différents outils d'information sur la mise en place de l'Office 365.
- Rubriques de l'Intranet remaniées, bannières conçues pour la page d'accueil, fil d'actualité sur la crise de la COVID mis à jour régulièrement.
- Conception et diffusion de 4 publications du journal interne « Le J ».
- Gestion du réseau d'affichage abribus du Département à destination des collectivités locales et associations des Deux-Sèvres : près de 3 500 affiches imprimées pour des campagnes parues gratuitement sur le réseau, comprenant 718 faces et 360 panneaux étendus sur l'ensemble du territoire.



près de **450** posts

dans l'année sur la page Facebook du Département



- Soutien aux communes, associations, comités et clubs sportifs : traitement des demandes de dotation pour les événements à rayonnement départemental.
- Réalisation de la campagne touristique Escapades : campagne de promotion multicanal (TV, web, radios), météo, presse et affichage local et régional. Émission *Échappées belles* sur les Deux-Sèvres (2^e record historique en termes d'audience pour l'émission), guide du routard et du Petit futé, Vélo Francette.

L'ESSENTIEL EN CHIFFRES





PÔLE DES SOLIDARITÉS

DIRECTION DE L'AUTONOMIE

53 477 300 € budget réalisé pour le secteur des personnes âgées (+ 10,33 %)

53 084 500 € budget réalisé pour le secteur des personnes handicapées (+ 2,28 %)

- Bénéficiaires de l'APA :
 - 2019 : 3 887 à domicile, 4 318 en établissement
 - 2020 : 3 971 à domicile, 4 389 en établissement
 - 2021 : 3 899 à domicile, 4 307 en établissement
- Bénéficiaires ACTP + PCH :
 - 2019 : 1 570
 - 2020 : 1 529
 - 2021 : 1 617
- Nombre de bénéficiaires des prestations, dont APA / personnes âgées :
 - 2019 : 9 027
 - 2020 : 9 210
 - 2021 : 9 013
- Nombre de bénéficiaires des prestations dont ACTP et PCH / personnes handicapées :
 - 2019 : 3 004
 - 2020 : 2 939
 - 2021 : 3 014

Service Maintien à domicile

- Aide social hébergement (ASH) :
 - ASH personnes handicapées : 446
 - ASH personnes âgées : 543
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) :
 - APA à domicile : 3 899
 - APA en établissements : 4 307
- 5 652 dossiers APA présentés en commission, dont 31 % de 1^{es} demandes et 24 % de révisions de plans d'aide
- 66 accueillants familiaux, soit 145 places
- 435 personnes suivies au titre de la protection des personnes vulnérables
- 6 EHPAD visités en vue de l'évaluation du GMP²

Service Établissements

- 144 établissements et services tarifés
- 64 forfaits dépendance en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 110 états prévisionnels des recettes et des dépenses d'établissements analysés
- 6 plans pluriannuels d'investissement instruits et 5 CPOM négociés
- 13 conventions d'aide sociale analysées et accompagnées (dont des avenants)

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

- 8 174 cartes Mobilité inclusion décisionnées (7 026 en 2020) dont 3 655 pour les 60 ans et plus
- 2 356 bénéficiaires de la PCH
- 9 588 personnes bénéficient de l'allocation adulte handicapé
- 8 858 adultes ayant obtenu une décision (7 036 en 2020)
- 2 101 enfants ayant obtenu une décision (1 933 en 2020)

Mission Coordination géronologique et prospective

- 1,2 M € soutien aux 45 opérateurs de la prévention
- 240 000 € d'aides pour 2 habitats regroupés, soit 16 logements adaptés
- 146 140 € soutien à 7 projets d'innovation technologique en EHPAD

Mission Transport scolaire adapté

- 328 enfants transportés
- 1 700 000€ de budget
- 1 140 000 kilomètres parcourus
- Recettes :
 - 11 996 € remboursement Département de la Vienne
 - 34 340 € participation des familles
 - 17 400 € pénalités pour services non réalisés

DIRECTION DE L'INSERTION ET DE L'HABITAT

Allocations RSA : 42,13 M € soit 52,6 % versés

52 CDIE signés

123 recrutements réalisés avec le dispositif AEE 79

- Allocations RSA (comptes administratifs) :
 - CA 2019 : dépenses = 39,49M€ / recettes = 20,15 M€
 - CA 2020 : dépenses = 42,66M€ / recettes = 20,06 M€
 - CA 2021 : dépenses = 42,13 M€ / recettes = 19,95 M€
- Nombre d'allocataires RSA payés au 31 décembre :
 - 2019 : 6 183
 - 2020 : 6 687
 - 2021 : 6 096
- Nombre de logements rénovés pour le programme intérêt général (PIG) :

	2019	2020	2021
Rénovation énergétique	260	129	262
Adaptation à la perte d'autonomie	181	129	190
Nombre total de logements rénovés	441	258	452

- Montant injecté par an dans l'économie locale au titre du programme « Habiter mieux » : 4 M€

Service Insertion sociale et professionnelle

- Accompagnement des allocataires du RSA :
 - 52 % Action sociale généraliste
 - 21 % Pôle emploi
 - 19 % CCAS
 - 3 % Missions locales
 - 4 % Chambres consulaires
 - 1 % PLIE et autres
- Plus de 2 000 allocataires bénéficient des aides du PDI, soit :
 - 14 M€ : insertion professionnelle
 - 528 K€ : accompagnement des allocataires
 - 297 K€ : retour à l'emploi
 - 217 K€ : remobilisation sociale

- Étude des situations (en nombre) :

	2019	2020	2021
Situations étudiées	12 520	11 698	13 230
CER et PPAAE	9 458	9 303	1 314
Sanctions engagées	2 401	1 760	2 524

- Fonds d'aide à l'insertion (FAI) :
 - 119 050 € correspondant à 382 aides, dont 78 573 € aides à la reprise d'emploi et à la formation et 40 477 € aides aux démarches d'insertion professionnelle
 - 51 % pour un emploi
 - 23 % pour une formation
 - 26 % pour une démarche d'insertion professionnelle
- Fonds d'aides aux jeunes (FDAJ) :
 - 300 jeunes aidés
 - 29 700 € d'aides individuelles (alimentation, mobilité, équipement pro)
 - 28 400 € au titre des actions collectives (bourse aux permis, action santé...)

Service Habitat - logement

2 110 aides individuelles accordées d'un montant moyen de 424 €

- Programme Habiter mieux : 452 opérations soutenues
 - 2 habitats dégradés
 - 260 énergie (amélioration / gain sur factures)
 - 190 adaptation au maintien au domicile
- Résidences Habitats Jeunes :
 - 750 jeunes hébergés
 - 300 000 € de subventions versées aux 4 associations Résidences habitats jeunes
- Répartition des dépenses FSL (aides aux particuliers et aux partenaires) :
 - 32 % mesures d'accompagnement et de prévention
 - 19 % accès au logement
 - 26 % énergie
 - 6 % eau
 - 6 % maintien dans les lieux
 - 4 % frais de gestion CAF
 - 0,6 % créances irrécouvrables
 - 5,5 % autres
- Aides aux travaux (PIG) :
 - 2019 : 359 893 €
 - 2020 : 223 771 €
 - 2021 : 289 000 €



- Recettes du FSL :
 - 27 % participation du Département
 - 24 % récupération de prêts, désengagements
 - 49 % participation des partenaires
- Ingénierie (PIG) :
 - 2019 : recettes = 361 620 € / dépenses = 584 654 €
 - 2020 : recettes = 287 660 € / dépenses = 410 000 €
 - 2021 : recettes = 249 580 € / dépenses = 581 000 €

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

44 M€ dont 15,5 M€ pour les assistants familiaux

- 1,5 M€ recettes dans le cadre du contrat de prévention et protection de l'enfance
- + de 100 participants pour élaborer le nouveau schéma
- 10 nouvelles MAM
- + 45 % CJM compte tenu des difficultés rencontrées par ce public avec la crise sanitaire
- Nombre de naissances :
 - 2019 : 3 299
 - 2020 : 3 074
 - 2021 : 3 147
- Nombre d'enfants confiés accueillis (hors MAM) :
 - 2019 : 853
 - 2020 : 884
 - 2021 : 918
- Maisons d'assistants maternels (MAM) :
 - 2019 : 27 MAM / 89 assistants maternels en MAM
 - 2020 : 35 MAM / 113 assistants maternels en MAM
 - 2021 : 45 MAM / 152 assistants maternels en MAM
- 600 informations préoccupantes reçues
- 4 446 demandes d'aides à la vie quotidienne
- 586 évaluations en protection de l'enfance réalisées
- 4 633 liquidations (en dépenses et recettes)
- Nombre de jeunes se déclarant MNA arrivés dans le Département :
 - 2019 : 166
 - 2020 : 75
 - 2021 : 81
- 152 MNA pris en charge
- Nombre de mesure AED :
 - 2019 : 589
 - 2020 : 540
 - 2021 : 600

Mission Mineurs non accompagnés (MNA)

- 81 MNA primo-arrivants (166 en 2019)
- 152 nouveaux mineurs pris en charge

Maison départementale de l'enfance (MDE)

Budget : 5 396 000 €

- Prises en charge :
 - 20 au SAME
 - 72 en collectif
 - 114 en accueil familial
 - 144 en DUAD
- Durée moyenne de séjour en mois :
 - 4 DUAD
 - 5 foyer collectif
 - 10 accueil familial Niort
 - 5,7 accueil familial Thouars
 - 7 SAME

Service Action sociale généraliste

- 7,6 % de la population concernée par l'intervention du service social (7 % en 2020)
- 35 386 entretiens réalisés (29 642 en 2020)
- 28 % des problématiques concernent l'accès aux droits
- 2 133 demandes de FSL instruites (2 023 en 2020)
- 81 € Aide moyenne par enfant (85 € en 2020)
- 7 115 demandes auprès d'organismes extérieurs (6 920 en 2020)

Service Protection maternelle et infantile

572 202 € de dépenses de fonctionnement

214 368 € de recettes (remboursement CPAM activités médicales)

- Agréments d'assistants familiaux :
 - 2019 : total = 285 / nouveaux = 19 soit 655 places
 - 2020 : total = 280 / nouveaux = 10 soit 642 places
 - 2021 : total = 273 / nouveaux = 18 soit 607 places
- 58 établissements d'accueil petite enfance avec 1 256 places
- Agrément d'assistants maternels et maisons d'assistants maternels :
 - 2019 : nombre total d'agrément = 2 211 / nombre total de places = 7 726
 - 2020 : nombre total d'agrément = 2 067 / nombre total de places = 7 276
 - 2021 : nombre total d'agrément = 1 975 / nombre total de places = 6 979

Agora – MDA

		2019	2020	2021
TOTAL	Parents (seuls et accompagnés)	NC	NC	NC
	Entretiens individuels	4284	3324	4308
	Jeunes vus en actions collectives	3552	815	3140
	Nouveaux dossiers	992	307	1064

Service Aide sociale à l'enfance (ASE)

Dépenses de fonctionnement : 43 644 661 €

- 3 049 082 € : aides à l'enfant
- 21 580 061 € : accueil collectif
- 2 863 107 € : MNA
- 16 152 410 € : assistants familiaux
- 4 226 € : adoption

Recettes de fonctionnement : 529 709 €

- 40 530 € : assistants familiaux
- 259 783 € : aides à l'enfant
- 2 880 € : accueil collectif
- 226 515 € : MNA
- Nombre d'enfants confiés accueillis :
 - 2019 : 853
 - 2020 : 884
 - 2021 : 918
- 59 CJM (Contrats Jeunes Majeurs) :
 - 114 premières demandes
 - 228 renouvellements accordés
 - 11 refus
- Mesures AED 600 enfants (540 en 2020)
- 4 projets d'adoption mis en œuvre
- 18 pupilles de l'État

PÔLE

DE L'ESPACE RURAL ET DES INFRASTRUCTURES

MISSION PATRIMOINE

Budget – Fonctionnement :

- **Dépenses : 426 634 €**
- **Recettes : 2 857 483 €**

Budget – Investissement :

- **Dépenses : 1 514 868 €**
- **Recettes : 10 434 €**

- 1,4 M € chiffre d'affaires généré par les ventes de bâtiments en 2021 (soit 12 712 m²)

ZOODYSSÉE

- Fréquentation :
 - 2018 : 47 290
 - 2019 : 61 182
 - 2020 : 50 418 sur 167 jours d'ouverture
 - 2021 : 44 232 sur 146 jours d'ouverture, soit 303 visiteurs / jour (ouverture le 19 mai, suite COVID et mise en application du Pass Sanitaire le 21 juillet)
- Recettes :
 - 78 500 € subventions élevage conservatoire de l'outarde canepetière
 - 52 421 € élevage conservatoire du vison d'Europe
 - 36 595 € animations scolaires / formations
 - 6 815 € animations zoo (calèche, anniversaires...)
 - 63 617 € restauration
 - 90 092 € boutique
 - 336 144 € entrées
- 178 naissances pour 17 espèces différentes :
 - 37 % de reptiles
 - 31 % de mammifères
 - 32 % d'oiseaux



DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Dépenses de fonctionnement de 3 837 337 € :

- 1 557 969 € Agriculture
- 587 642 € Environnement et aménagement foncier
- 378 121 € Eau, assainissement et rivières

Dépenses d'investissement de 2 633 653 € :

- 1 592 880 € Eau, assainissement et rivières
- 953 641 € Environnement et aménagement foncier
- 87 132 € Agriculture

Mission Agriculture

- **1 557 968 € en dépenses de fonctionnement :**
 - 1 149 500 € au titre de la sécurité sanitaire et alimentaire
 - 408 468 € pour le développement agricole
- 87 132 € d'investissement engagés dans le cadre de l'aide à l'acquisition de matériel de vente directe

Service Eau, assainissement et rivières

- **965 228 €** attribués à 4 dossiers principalement pour la sécurisation
- 117 000 € soutien financier de 15 projets rivières
- 565 203 € soutien financier de 10 projets assainissement
- Adhésion à 1 institution interdépartementale, 2 syndicats de rivière et 1 EPTB :
 - 103 700 € d'investissement
 - 290 000 € de fonctionnement
- 239 stations d'épuration suivies
- 43 points de mesures de suivi qualité
- 310 prélèvements environ par an
- 400 paramètres suivis
- 19 M€ de programme de travaux pour la sécurisation issu du schéma de l'eau potable

Service Environnement et aménagement foncier

- Fréquentation des espaces naturels sensibles :
 - 15 000 passages pour la passerelle d'Auzay, Clos de l'Oncle Georges, Corbelière de Moulin, Vallées sèches d'Availles, Carrière de Mollets
 - 4 000 visiteurs sur le site de la Grimaudière
 - 45 500 visiteurs au Lac du Cébron

- Soutien aux ENR et aux PNR :
 - 1 chaufferie bois subventionnée
 - 170 000 € participation statutaire au syndicat mixte du PNR du Marais poitevin (fonctionnement)
 - 35 000 € accompagnement du programme d'actions 2021 (investissement)
 - 30 000 € accompagnement du projet de création d'un PNR de Gâtine poitevine (fonctionnement)
- Fréquentation du site randoendouxsevres.fr :
 - 93 776 connexions (+ 13 %)
 - 62 650 utilisateurs (+ 25,95 %)
 - 197 697 téléchargements (+ 21,96 %)
- Fréquentation des itinéraires cyclables :
 - 71 150 passages Vélo Francette (Coulon > Magné)
 - 10 223 passages V93 (Celles > Melle)
 - 14 179 passages V94 (Chauray)
 - 9 224 passages Vélo Francette (Thouars)

DIRECTION DES ROUTES

- 4 070 km de routes départementales aménagées, développées, entretenues et gérées
- Modernisation de la RD 948 : 1,1 km de zone de dépassement créée entre Melle et Saugé-Vaussais

Budget de la direction (fonctionnement et investissement) :

- 2018 : 12 657 869 €
- 2019 : 13 194 898 €
- 2020 : 15 171 187 €
- **2021 : 15 044 166 €**

Subventions aux communes pour leurs aménagements de sécurité sur RD :

- 2018 : 29 dossiers votés + 996 312 €
- 2019 : 45 dossiers votés + 1 766 011 €
- 2020 : 9 dossiers votés + 1 486 529 €
- **2021 : 18 dossiers votés + 770 716 €**

Agences Techniques Territoriales (ATT)

- 5 351 dossiers de gestion du domaine public instruits, soit + 20 % par rapport à 2020
- 7 300 km bords de voies fauchés et 4 796 km de haies élaguées
- 566 t de matériaux et enrobés utilisés pour des réparations ponctuelles
- 402 t de sel utilisés durant les périodes hivernales
- 186 km de fossés curés et 164 km d'accotements refaits

CHIFFRES

DE L'ACTIVITÉ

Service Gestion de la route

- 5,847 M€ consacrés à l'amélioration de 121 km de chaussées et des ouvrages d'art
- 4 500 t matériaux de reprofilage appliqués en régie sur les RD
- Réalisation des cheminements piétonniers dans la volière de Zoodyssée
- 5 abris-voyageurs installés pour le collège de Bressuire
- 610 m de clôtures mis en place dans les collèges
- 949 demandes de transports exceptionnels instruites

Service Ingénierie et appui territorial

- RD4 :
 - 6 à 7 km de barrières petite faune provisoires
 - 33 000 m³ de décapage de terre végétale
 - 3 000 m² de déboisement
 - 5 mares créées
 - 2 000 ml de suppression de haies
 - 85 000 m² de débroussaillage
- RD948 :
 - 72 000 m² de décapage
 - 3 créations de bassins de traitement
 - 20 000 m³ de couche de forme GNT
 - 33 000 m³ de déblais
 - 10 000 m³ de remblais
 - 2 000 m³ de chaussées bitumineuses
 - 4 500 m³ de grave en bitume
 - 1 400 arbres tiges
 - 1 800 m² de toile de paillage
 - 800 m² d'arbustes pour reconstitution de haies

DIRECTION DES BÂTIMENTS

Service Maintenance et exploitation

Dépenses de fonctionnement : 4 M€, dont :

- 1,58 M € d'exploitation parc auto
- 2,48 M M€ d'exploitation des bâtiments

Dépenses d'investissement : 707 693 €, dont :

- 187 278 € d'exploitation des bâtiments
- 520 414 € d'exploitation parc auto
- 125 sites exploités et 127 ha d'espaces verts entretenus
- 1 200 interventions réalisées par des prestataires et 1 600 en interne
- 575 véhicules entretenus dont 129 équipements spéciaux
- une soixantaine de véhicules revendus

Service Comptabilité et administration

11 700 000 € dépensés en investissement

4 500 000 € dépensés en fonctionnement

- 1 500 lettres et bons de commande
- 6 000 mandats et titres émis
- 100 marchés publics
- + de 300 tiers sollicités

Service Conduite d'opération

- Budget bâtiments départementaux :
 - bâtiments administratifs et sécurité : 546 289 € d'investissement + 94 890 € de fonctionnement
 - sites majeurs du département : 180 289 € d'investissement, 7 218 € de fonctionnement
 - bâtiments sociaux (AMS, MDE, foyers) : 448 746 € d'investissement, 30 139 € de fonctionnement
 - bâtiments d'enseignement : 765 M€ d'investissement, 481 990 € de réalisations ayant fait l'objet de crédits reportés, 16 160 € de fonctionnement
 - accessibilité économie d'énergie : 546 575 € d'investissement
- 900 000 € : Extension de la demi-pension et réhabilitation partielle - collège Jean-Zay, Niort
- 520 000 € : Mise aux normes SSI et PPMS 12 collèges - sécuriser les accès des collèges et alerter en cas d'intrusion
- 250 250 € Remplacement des moquettes par des sols en PVC - bâtiment rue Alsace Lorraine, Niort
- 180 000 € Réfection et étanchéité d'une toiture (bât. J) - collège J. Rostand, Thouars
- 175 000 € Construction d'un préau & d'un local poubelle - collège H. Martineau, Coulonges-sur-l'Autize
- 9 projets en préparation, 18 dossiers en étude, 11 chantiers

Mission Aménagement numérique du territoire

- Objectif fibre :
 - 55 131 prises sur les 11 zones denses FTTH en 2022
 - 2025 : 100 % du territoire fibré
- Très Haut Débit :
 - 0,163 M€ participation SMO (dépenses de fonctionnement)
 - 0,187 M€ convention de partenariat SMO (recettes de fonctionnement)
 - 0,276 M€ solde de la participation SMO (dépenses d'investissement)
- Haut débit :
 - 0,534 M€ dépenses de fonctionnement
 - 0,132 M€ recettes de fonctionnement



PÔLE

DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ÉDUCATION

MISSION TOURISME

766 400 € budget annuel dont 204 400 € pour le développement touristique et 562 000 € pour la communication

- 35 dossiers structurants soutenus, dont les projets de développement du parc de la Vallée, les modernisations de nombreux hôtels, aires de campings caractère
- 8 accompagnements du programme de mise en lumière de 8 petites cités de caractère, avec 5 concrétisations en 2022
- Coordination de l'itinéraire national « la Vélo Francette » d'une longueur de 630 km entre Ouistreham et La Rochelle
- Reprise du camping du Lambon par un opérateur national, véritable partenariat public – privé de plus de 500 000 €
- Échappées Belles en Deux-Sèvres sur France 5 :
 - 1,5 M téléspectateurs
 - 2^e record historique de l'émission
 - + 110 000 vues sur la page Facebook du Département
- Lancement du projet de nouvelle Maison du Marais poitevin, futur site structurant des Deux-Sèvres, d'un montant prévisionnel supérieur à 5 000 000 €

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Budget de fonctionnement :

- **dépenses : 7,54 M€**
- **recettes : 1,958 M€**
- 280 agents des collèges contribuent à l'entretien des locaux, à la maintenance et la restauration
- collèges publics : 13 508 élèves
- 93 % demi-pensionnaires dans les collèges publics (12 643 élèves)
- collèges privés : 4 448 élèves
- Maisons familles rurales : 1 189 élèves
- en moyenne 3,5 équipements numériques pour 10 élèves (moyenne nationale : 3,2)
- 11 maisons familiales rurales :
 - fonctionnement : 135 000 €
 - investissement : 95 000 €

- 13 collèges privés :
 - fonctionnement : 2 380 000 €
 - investissement : 80 000 €

167 500 € en faveur des collégiens du public et du privé pour la découverte artistique, culturelle et l'orientation professionnelle

- Dotations de fonctionnement des collèges :
 - 2018 : collèges privés = 2 322 K€ / collèges publics = 2 957 K€
 - 2019 : collèges privés = 2 360 K€ / collèges publics = 2 985 K€
 - 2020 : collèges privés = 2 380 K€ / collèges publics = 2 989 K€
 - 2021 : collèges privés = 2 380 K€ / collèges publics = 3 102 K€
- Restauration : la qualité dans l'assiette
 - 48 % taux d'approvisionnement local soit un CA de 1,232 M€
 - 1,8 M de repas produits
 - 95 g de déchets par plateau (moyenne nationale : 110 g)
 - 1,87 € coût des matières

Mission Relations avec les établissements d'enseignement et gestion financière

- 176 000 € d'investissement de matériels de nettoyage à la vapeur dans les collèges (1 par établissement)

Mission Enseignement supérieur

- 250 000 € pour le pôle universitaire niortais
- 60 000 € pour le CNRS, centre d'études biologiques de Chizé (bourses de recherche)

Mission Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménégoût (IFFCAM)

- 204 000 € de fonctionnement
- 73 307 € d'investissement
- 31 400 € de recettes sur les stages professionnels
- 44 037 € de recettes sur les inscriptions en formation initiale
- 100 % de stagiaires satisfaits par les stages et la pédagogie des formateurs dont 80 % de stagiaires très satisfaits
- 140 000 € subventions de la Région au Département pour le fonctionnement de l'IFFCAM

CHIFFRES

DE L'ACTIVITÉ

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

14,6 M€ mobilisés au profit des territoires

- 1 300 projets locaux soutenus
- 2,27 M€ de Fonds social européen accordé en soutien des acteurs de l'insertion
- 5,3 M€ mobilisés dans le cadre du plan de relance

Service Aides territoriales

- CAP79 2014-2021 - investissement prévus dans les projets locaux :
 - priorités locales (communes et intercommunalités) : 28,9 M€
 - appels à projets : 2 M€
 - projets d'intérêts départemental : 1 M€
 - CDAT (contrat départemental pour l'attractivité territoriale) : 6 M€
 - 1 000 chantiers : 5 M€
 - La clôture des dispositifs montre un taux de réalisation de 91 % : sur 42,94 M€ prévus, 39,23 M€ ont été accordés à 1 812 projets
- Aménagement et appui aux territoires :
 - 9,61 M€ (+ 48, 84 %) dont 4,15 M€ pour CAP79, 1 M€ pour CDAT, 3 M€ pour 1000 chantiers en Deux-Sèvres, 593 817 € pour Cap Relance 2021
 - Développement du territoire : 4 006 €
 - 67 projets soutenus au titre de CAP79 pour un montant de 1,275 M€
 - 584 projets pour un montant de subventions accordées de 2,346 M€ dans le cadre du dispositif 1 000 chantiers
 - 161 projets soutenus au titre du CAP Relance pour un montant de subventions accordées de 2,305 M€

Service Europe et partenariats territoriaux

- 38 opérations soutenues par le FSE soit **2, 3 M€** dont 608 898 pour les actions du Département
- 1,3 M€ de recettes FSE perçues

Service Culture, sport

- Soutien au bénéfice du sport :
 - 93 dossiers subventionnés sur 110 instruits
 - **1 M€ de subventions** versées pour le sport dont 993 222 € en dépenses de fonctionnement et 37 111 € en investissement

- Soutien au bénéfice de la culture :
 - 294 dossiers subventionnés sur 315 instruits
 - 1,2 M€ en dépenses de fonctionnement
- Soutien aux structures à caractère socioculturel :
 - 134 196 € pour les centres socioculturels
 - 10 000 € aux associations d'éducation populaire

412 actions soutenues soit + de 2,2 M€ investis dans le sport et la culture

Médiathèque Départementale des Deux-Sèvres (MDDS)

- 132 lieux de lecture dont 57 dans des réseaux constitués ou en cours
- 251 837 documents, dont 82 % de livres
- 98 710 prêts aux bibliothèques (+ 40 % après COVID)
- 359 journées stagiaires assurées par la MDDS au profit de 65 bibliothèques bénéficiaires, ingénierie comprise
- **93 795 € de budget de fonctionnement**

Archives départementales

et conservation du Patrimoine

- 1 886 785 connexions au site des Archives départementales et 40,6 M de pages vues
- 100 000 objets archéologiques conservés
- Archives éliminées (en mètre linéaire) :
 - 2018 : 2 668
 - 2019 : 3 849
 - 2020 : 3 721
 - 2021 : 4 240
- Archives entrées (en mètre linéaire) :
 - 2018 : 166
 - 2019 : 131
 - 2020 : 447
 - 2021 : 97 / 945 Go
- 256 000 pages et images numérisées
- 16 792 feuillets restaurés et 120 m linéaires d'archives classés
- 4,2 km archives éliminées sur visa du service
- 40,6 M pages et images consultées sur Internet, soit 1,9 M de connexions
- 745 personnes accueillies et 48 visites de conseil dans les services producteurs

Budget des Archives :

- **195 970 € dépenses** dont 180 511 € d'investissement
- **36 430 € recettes** dont 35 660 € de subvention pour l'achat d'un fond, de la numérisation et de la restauration d'archives

Budget de Conservation du patrimoine : 232 350 €



Musée des Tumulus de Bougon

- Nombre de visiteurs :
 - 2018 : 16 676
 - 2019 : 25 211
 - 2020 : 8 159
 - 2021 : 10 549
- Répartition des visiteurs :
 - Nouvelle Aquitaine : 53 %, dont Deux-Sèvres : 35 % / Ex-région Poitou-Charentes : 49,5 %
 - autre (France) : 40 %
 - étrangers : 7 %
- 34 démonstrations de techniques préhistoriques
- 166 visites guidées (site et expo temporaire)
- 39 ateliers jeune public et/ou familles et 6 nocturnes estivales
- 1 954 scolaires, soit 18,5 % de la fréquentation annuelle :
 - 4 % maternelle
 - 34 % primaire
 - 59 % collège
 - 1 % enseignement supérieur
 - 2 % enseignement spécialisé
- Ventes boutique : 15 233 €:
- Visites guidées : 795 €
- 94,5 % taux de satisfaction sur des critères Qualité Tourisme
- Répartition des groupes par type de visite :
 - 17,7 % visite libre
 - 19,1 % visite libre + atelier
 - 11,8 % visite guidée
 - 47 % visite guidée + atelier
 - 4,4 % pour 2 ateliers

PÔLE DES RESSOURCES

DIRECTION DES FINANCES

Budget :

- **Dépenses de fonctionnement : 419 M€ votés /**
337 M€ réalisés = 80 % de réalisation
- **Recettes de fonctionnement : 419 M€ votés /**
458 M€ réalisés = 109 % de réalisation
- **Dépenses d'investissement : 121 M€ votés /**
77 M€ réalisés = 64 % de réalisations
- **Recettes d'investissement : 121 M€ votés /**
65 M€ réalisés = 54 % de réalisations
- 80 400 € de dotations cantonales pour 135 dossiers
- 1 budget principal + 3 budgets annexes (MDE, Bougon, Zoodysée), 1 régie à autonomie financière (IFFCAM) et 3 structures partenaires accompagnées (SMO Deux-Sèvres Numérique, ID79, MDPH)
- Gestion de la dette :
 - 187,873 M€ encours de la dette au 31/12/2021
 - 23,414 M€ remboursement du capital
 - 4,107 M€ remboursement des intérêts
- Une activité en hausse de 5,8 % (48 340 opérations) par rapport à 2020 (45 710 opérations)
- Budget principal :
 - 2019 : dépenses en nombre de mandats = 33 816 / recettes en nombre de titres = 9 752
 - 2020 : dépenses en nombre de mandats = 31 625 / recettes en nombre de titres = 10 075
 - 2021 : dépenses en nombre de mandats = 33 922 / recettes en nombre de titres = 10 115
- Régie IFFCAM :
 - 2019 : dépenses en nombre de mandats = 316 / recettes en nombre de titres = 51
 - 2020 : dépenses en nombre de mandats = 313 / recettes en nombre de titres = 76
 - 2021 : dépenses en nombre de mandats = 394 / recettes en nombre de titres = 96
- Budgets annexes (MDE, Bougon, Zoodysée) :
 - 2019 : dépenses en nombre de mandats = 4 001 / recettes en nombre de titres = 330
 - 2020 : dépenses en nombre de mandats = 3 433 / recettes en nombre de titres = 188
 - 2021 : dépenses en nombre de mandats = 3 563 / recettes en nombre de titres = 250

Service Prospective et budget

- 42 comptes d'associations analysés :
 - sport : 6
 - environnement et agriculture : 18
 - social : 12
 - divers : 6
- 5 sessions budgétaires dont 2 BP votés

Service Gestion financière

et de la coordination du SI financier

- 17 170 services certifiés de façon dématérialisée
- Retours de liquidation :
 - 997 en 2019
 - 923 en 2020
 - 1 538 en 2021
- Rejets paierie :
 - 172 en 2019
 - 123 en 2020
 - 237 en 2021
- Délais global de paiement (en jours) :
 - 15,36 en 2019
 - 11,84 en 2020
 - 15,22 en 2021
- 31 sessions de formation, soit 311 utilisateurs formés en 1 mois
- 82 certificateurs habilités dans l'outil Grand angle + 152 gestionnaires-comptables
- Demandes de subventions sur la plateforme e-partenaires :
 - 2020 : 1 631 sur un total de 2 056 demandes
 - 2021 : 1 318 sur un total de 1 582 demandes (à noter : plusieurs dispositifs exceptionnels de relance ont été mis en place en 2020 et se sont achevés en 2021)
 - 14 245 factures électroniques reçues (forte hausse due à l'obligation de dématérialisation de factures et à la crise sanitaire / 10 643 en 2020)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Nombre d'emplois budgétaires, agents rémunérés :
 - 2018 : 1 882
 - 2019 : 1 862
 - 2020 : 1 869
 - 2021 : 1 775
- Dépenses en personnel : 81 261 779 € (CA anticipé hors élus)
- 265 mouvements d'arrivées et 256 départs

- 15 réunions d'instances consultatives obligatoires (CT, CAP, CCP) dont 3 exceptionnelles, certaines en visio
- 1 161 agents ont bénéficié d'au moins une action de formation, soit 4 505 jours

Service Carrière, paie, prestation

- 3 907 actes ont été pris dont :
 - 420 contrats
 - 1 328 arrêtés pour maladies ordinaires
 - 528 pour les avancements d'échelon
 - 13 pour la promotion interne
 - 81 pour les avancements de grade
- 1 235 courriers envoyés dont 60 concernant des saisines des instances médicales

Service Pilotage et dématérialisation RH

- 1 500 réponses aux sollicitations sur la gestion des temps et des congés
- 705 interventions sur les badges d'accès aux bâtiments (+ 54 % par rapport à 2020)
- + de 150 indicateurs RH suivis

Service Emplois et compétences

- 165 recrutements sur des postes permanents
- 100 contrats en centre de gestion en renfort et remplacement temporaire (hors MDE)
- 25 recrutements d'assistants familiaux
- 162 stagiaires accueillis
- 39 recrutements sur postes non permanents dont 8 apprentis et 11 emplois aidés
- 1 agent reclassé avec succès suite PPR
- ETPro : 25 agents au 1^{er} janvier 2021 (7 entrées et 14 sorties dont 6 sur poste pérenne au Département)
- Formation :
 - 1 161 agents ont participé à au moins une action de formation soit 4 505 jours
 - 55 agents ont participé à au moins une action de formation du plan mutualisé « management » soit 112 jours
- Formations en hygiène et sécurité :
 - 73 agents en formation SST
 - 14 assistants familiaux formés à la prévention du risque routier
 - 4 agents sensibilisés au risque amiante
 - 25 agents en formation habilitation électrique
 - 94 agents en formation conduite en sécurité des engins de chantier
 - 1 agent en formation continue obligatoire transport des voyageurs et des marchandises



Service Santé et vie au travail

- 1 convention avec le FIPHFP
- 5 réunions du dispositifs DISIGN pour 8 dossiers
- 5 réunions de la commission consultative des prêts et secours pour 25 demandes étudiées
- 229 251 € convention avec le FIPHFP de 2019 à 2021
- 1 cursus de formation spécifique avec le CNFPT pour le référent politique handicap

Mission Relations sociales

- Dialogue social :
 - 15 réunions d'instances consultatives obligatoires
 - 3 réunions exceptionnelles du CHSCT en visio conférence
 - 6 groupes de travail entre organisations syndicales et administration
 - 10 grèves recensées
 - 80 agents suivis pour des demandes d'absences syndicales
- Conseil statutaire :
 - 15 procédures disciplinaires engagées dont : 12 abouties (2 avec conseil de discipline) et 3 abandonnées
 - 4 procédures avec CDD engagées en 2020 reportées en 2021 en raison du COVID
 - 108 saisines des directions pour des demandes de conseil et d'accompagnement sur des situations complexes dont : 23 sur le cumul d'activité, 35 demandes d'analyses portant plus globalement sur des questions réglementaires
- Projets RH :
 - 136 métiers identifiés dans la collectivité issus de l'étude de correspondance des postes du Département avec le référentiel CNFPT
 - 50 sujets traités sur les élus, les collaborateurs de cabinet, les collaborateurs de groupe d'élus, les agents concernés
 - Une vingtaine de réunions des cadres RH et avec le SJA
- Infos RH :
 - 8 actualisations de la FAQ COVID
 - 19 messages aux agents en lien avec la crise sanitaire
 - 11 toutit RH
 - 14 messages sur des sujets divers RH
 - 12 actualités Intranet
 - 17 articles parus dans le J
 - 3 fiches d'informations créées ou actualisées
 - 11 permanences de la MNT organisées pour près de 100 agents reçus

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

- **2,23 M€ de dépenses des systèmes d'information (hors collègues), dont :**

- **projets et e-administration : 1 124 989 €**
- **assistances et environnements numériques : 186 610 €**
- **architectures numériques et infrastructures : 918 992 €**

- 6 310 postes de travail dont 4 773 pour les collègues
- 110 smartphones et 393 téléphones mobiles
- 1 837 tablettes dont 1 761 pour les collègues

Service Réseaux et télécommunications

- 221 serveurs dont 147 virtualisés
- 75 centraux téléphoniques
- 4 721 demandes et incidents à la hotline soit + 33 % vs 2020

Service Assistance et environnements numériques

- Demandes gérées :
 - Département : 14 197 demandes enregistrées par la hotline et 6 257 traitées par le SAEN
 - Collèges : 1 647 demandes gérées par la hotline et 1 336 traitées par le SAEN
- Zoom sur la migration de la messagerie de Groupwise vers Outlook entre le 21/12 et 31/12 :
 - 6 personnes
 - 1 546 demandes

Service Projets et e-administration

- 50 logiciels
- 50 applications
- 62 contrats de maintenance

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Dépenses d'investissements et de fonctionnement par service :

- **Service juridique et assurances : 350 361 €
(51 407 € de recettes)**
- **Service de la Commande publique : 297 914 €
(702 226 € de recettes)**
- **Service des Moyens généraux : 376 093 €**
- **Mission Documentation : 206 911 €**

Mission Dématérialisation

- 390 utilisateurs de la GED
- 200 consultations par jour
- + de 30 000 documents créés ou modifiés
(soit environ 100 documents par jour)
- 1 page Intranet actualisée avec 8 nouveaux supports en ligne
- 23 certificats de signature, augmentation du nombre de circuits de signature dématérialisés 28 à ce jour, 1^{er} circuit de co-signatures en mobilité intégrant des acteurs externes à la collectivité

Mission Documentation

- Base documentaire :
 - 437 abonnements
 - 5 366 ouvrages
 - 32 550 documents consultables via le portail documentaire
 - 592 emprunts d'ouvrages et revues (+ 120 %)
 - 16 485 visites du portail documentaire (+ 359 %)
- IdealCo :
 - 305 agents inscrits sur le site (+ 24 %)
 - 227 agents ayant suivi des webconférences ou participé à des événements (+ 15 %)
 - 15 abonnements
- 491 recherches documentaires et 10 veilles spécifiques (+ 40 %)
- 32 adhésions Interdoc Bibliothèque en ligne

Service des Assemblées

- 3 430 actes administratifs traités :
 - 455 rapports
 - 552 délibérations
 - 371 conventions
 - 2 052 arrêtés
- 1 331 actes transmis au contrôle de légalité (soit environ 59 % pour les arrêtés et 41 % pour les délibérations)

Évolution du nombre de documents :

- 2018 : 400 conventions, 1 686 arrêtés, 517 délibérations, 391 rapports / Total = 2 994
- 2019 : 500 conventions, 1 874 arrêtés, 526 délibérations, 423 rapports / Total = 3 323
- 2020 : 312 conventions, 1 755 arrêtés, 421 délibérations, 347 rapports / Total = 2 835
- 2021 : 371 conventions, 2 052 arrêtés, 552 délibérations, 458 rapports / Total = 3 433

Service Juridique et assurances

- 215 sinistres soit + 10 % par rapport N-1
- Répartition des 215 sinistres :
 - 10 % dommages aux biens
 - 32 % flotte véhicules
 - 58 % responsabilité civile
- Répartition des 1 072 conseils juridiques :
 - 6 % Cabinet / DGS
 - 12 % PERI
 - 9 % PDTE
 - 37 % PR
 - 33 % PDS
 - 3 % autres
- Contentieux, 44 dossiers jugés :
 - Social mineurs non accompagnés : 18 %
 - Social divers : 25 %
 - Rsa : 20 %
 - Fonction publique : 21 %
 - Domaine public : 5 %
 - Divers pénal : 2 %
 - Carte mobilité inclusion : 2 %
 - Administratif divers : 7 %
- Contentieux, 41 dossiers ouverts :
 - Social divers : 32 %
 - Rsa : 27 %
 - Protection fonctionnelle : 2 %
 - Social mineurs non accompagnés : 15 %
 - Fonction publique : 7 %
 - Divers pénal : 3 %
 - Carte mobilité inclusion : 7 %
 - Administratif divers : 7 %

Service des Moyens généraux

- 9 800 km de distance annuelle parcourue par les agents de distribution
- 7,5 t de courrier affranchi par an
- Activité de l'accueil, courrier, standard :
 - 1 677 colis et documents
 - 65 500 appels reçus



- 5 359 visiteurs dont 1 912 d'Alsace Lorraine
- 5 stagiaires tutorés
- Volume global des impressions, dont 650 000 tirages couleur :
 - 2018 : 2 000 500
 - 2019 : 1 153 000
 - 2020 : 1 118 000
 - 2021 : 1 161 000
- 6 % de dépenses
- + 2,78 % de plus
- 19 % d'économie sur le coût d'affranchissement depuis 2015 grâce aux mesures de gestion

Service de la Commande publique

- 49 M€ d'achat dont 39 % de travaux et 61 % de fournitures courantes et services
- 46 % des marchés attribués à des entreprises deux-sévriennes, soit 13,3 M€ dont près de 50 % à des TPE/PME
- 34 933 € de dépenses en fournitures de bureau et petits matériels
- 40 460 € de dépenses en papier et enveloppes
- 16 % de lots comportant une clause sociale d'insertion (6,5 % en N-1)
- 10 % de lots comportant une clause de développement durable (5 % en N-1)
- Marchés :
 - 140 consultations lancées et 254 actes d'exécution : 73 procédures adaptées, 11 marchés subséquents, 33 demandes de devis formalisées dont 22 relances, 23 procédures formalisées
- Achats :
 - 27 998 kg de consommation de papier et enveloppes dont 29 % de papier recyclé
 - 43 % de fournitures de bureau respectueuses de l'environnement
 - 514 000 masques de protection anti-COVID achetés
 - 1500 blouses
 - 6500 auto-tests

COMMUNICATION

- 371 travaux graphiques transmis au contre éditique pour impression
- 1 900 kg de papiers imprimés par le centre éditique pour les besoins de la Direction de la Communication
- Réalisation de la campagne touristique escapades :
 - 25 000 impressions d'un album de 112 pages diffusés sur l'ensemble du territoire
 - 55 000 cartes touristiques et 15 000 cartes balades
 - 190 000 carnets de réduction Escapades distribués dans chaque foyer deux-sévrien (jusqu'à 850 € de réduction)

Mais également :

- 450 posts Facebook
- près de 2,8 M de visites sur les supports de communication numériques du Département
- 2 min de durée moyenne des visites
- réalisation des journaux grand public (192 000 exemplaires toutes boîtes) et le journal interne, le J (2000 exemplaires)

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

- Fonctionnement : 27,582 M€ de recettes et 27,471 M€ de dépenses
- Investissement : 8,642 M€ de recettes et 7,146 M€ de dépenses
- 1 M€ en plus pour la contribution départementale par rapport au budget 2020 soit 16,1 M€
- Financement intégral de la prime de feu
- 1 662 sapeurs pompiers et 47 centres d'incendie et de secours

AGENCE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE ID79

- 165 communes
- 8 intercommunalités
- 6 syndicats d'eau et d'assainissement
- 164 demandes ID79 :
 - 144 au pôle ingénierie territoriale
 - 11 au pôle assistance technique SAMAC
 - 9 au pôle ingénierie eau et assainissement

Département des Deux-Sèvres

Mail Lucie Aubrac - CS 58888

79028 NIORT CEDEX

Tél. : 05 49 06 79 79

